



Rapport d'activité 2010/2011



CORRECTEURS
DE MEUNERIE

AMÉLIORANTS
DE PANIFICATION

PRÉMIX
PAINS SPÉCIAUX
VIENNOISERIE- CONCEPTS

INGRÉDIENTS
TECHNOLOGIQUES ET
DE PERSONNALISATION

SERVICES
ET ACCOMPAGNEMENT CLIENT



SOMMAIRE

Message des dirigeants	5
Historique de la société	7
Palmarès	8
Eurogerm en bref	9
Faits marquants de l'exercice 2010/2011	12
Chiffres clés	14
Actionnariat et repères boursiers	16
Rapport de gestion	17
Rapport spécial du Conseil d'Administration	39
Comptes consolidés	43
- Bilan	45
- Compte de résultat	46
- Tableau de variation des capitaux propres	47
- Tableau consolidé des flux de trésorerie	48
- Annexes aux comptes consolidés	49
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	73
Comptes sociaux	77
- Bilan	79
- Compte de résultat	81
- Annexes aux comptes sociaux	83
- Rapport des Commissaires aux Comptes	
• Rapport sur les comptes annuels	101
• Rapport spécial	105
Assemblée Générale Ordinaire du 27 septembre 2011	113
- Avis de convocation et projet des résolutions	115
Calendrier de communication financière	123
Contacts	123





Message des dirigeants



M. Jean-Philippe Girard
Président Directeur Général

M. Benoît Huvet
Directeur Général Délégué

Madame, Monsieur, Cher actionnaire,

- Consolider nos positions
- Elargir notre offre produits
- Préparer l'avenir ...

Tout en continuant à appliquer notre Stratégie Gagnante en termes d'innovation, de transfert technologique, de recrutement, d'investissement et de croissance en France, en Europe et à l'international...

Tel sera notre défi des années futures, tel sera notre quotidien.

Alors comment ne pas profiter de ce moment important qu'est notre Assemblée Générale des Actionnaires pour remercier et féliciter nos associés filiales, nos cadres et l'ensemble de nos salariés basés en France et à l'étranger pour leur implication, leur état d'esprit et leur engagement qui ont permis de « bousculer » nos indicateurs en termes de performance et de rentabilité.

Profiter également de ce moment pour remercier nos clients et nos actionnaires pour leur fidélité et pour leur accompagnement dans la durée dans un contexte économique et financier pour le moins chaotique.

Cette crise « aux différentes facettes » n'est pas terminée et nous le savons tous, elle nous réserve encore bien des surprises.

Nous en sommes conscients, nous y sommes préparés mais ceci n'altère en rien notre volonté de continuer à progresser et développer d'autres alliances stratégiques en France et à l'international.

Réactivité, détermination, proximité, performance individuelle et collective seront donc les maîtres mots pour le futur.


M. Jean-Philippe Girard
Président Directeur Général

M. Benoît Huvet
Directeur Général Délégué



Historique de la société



- 
- 1989** Création d'Eurogerm par Jean-Philippe Girard
 - 1991** Invention de **Chronotec**
 - 1998** Lancement de **Qualitec** et de **Evalsens**
 - 1999** Création d'**Eurogerm Algérie**
 - 2001** Création de l'**Institut Arpèges**
 - 2002** Création d'**Eurogerm Sénégal**
 - 2004** Lancement de **Qualitec Nutrition** et Création d'**Eurogerm Mexico**
 - 2005** Création d'**Eurogerm Espana**
 - 2006** Création d'**Eurogerm Andina** (Pérou)
 - 2007** Introduction sur **Alternext Paris** de NYSE-Euronext
Acquisition du **Groupe LEAG** en Espagne
 - 2008** Prise de participation dans **IDS Solutions Conditionnement** et
Gustalis Solutions Saveur
 - 2009** Lancement d'**Eurogerm Brésil** et d'**Eurogerm Maroc**
 - 2010** Alliance avec le Groupe **Nisshin Seifun**
Lancement d'**Eurogerm USA**
 - 2011** Lancement d'**Eurogerm Shanghai** : joint-venture avec
le Groupe Nisshin Seifun



Palmarès



1994 1^{ère} entreprise de la filière certifiée **ISO 9001**

1995 Trophée des « **Espoirs de l'économie française** »



2000 Trophée de **l'Innovation** décernés par **l'INPI** Trophée Export « Challenge Bourgogne »

2003 Mise en place d'un dispositif de **traçabilité** par codes barres



2005 **Prix de la performance** « Société Innovante » (les Echos)



2006 Obtention de la certification **ISO 22000** (Saint-Apollinaire)

2008 Obtention du label **Pôle de Compétitivité VITAGORA**



2009 **Prix de l'Entreprise Internationale** décerné par Ernst & Young et le magazine L'Entreprise



Eurogerm en bref

Notre mission

Concevoir, produire et commercialiser des correcteurs de meunerie, améliorants de panification, ingrédients techniques, avant-produits de boulangerie/pâtisserie/ traiteur

- **Pour plus de régularité, de qualité et mieux valoriser les produits de la filière blé - farine - pain**
- **Un seul objectif :**
Aider nos clients à travers notre offre produits / services à développer des produits sources de plaisir et de satisfaction pour le consommateur.



Une offre complète

Diagnostic	⇒	Tests de panifications, profils sensoriels / nutritionnels
Analyses	⇒	Analyses physico-chimiques et sensorielles, analyses de l'équilibre nutritionnel
Formulation	⇒	Sourcing, conception et assemblage des ingrédients avec une base de données de plus de 2000 formulations
Production	⇒	Production à façon, lignes dédiées, ligne petit conditionnement...
Contrôles	⇒	Contrôles produits, matières premières, produits finis, qualité et sécurité alimentaire
Commercialisation	⇒	Meunerie / Boulangerie / Ingrédients : Europe / Grand Export
Assistance Technique	⇒	Intervention d'experts sur sites, accompagnement de la démarche industrielle, mise des produits sur ligne
Formation co-développement	⇒	Pôle de formation et de développement, à vocation scientifique et pédagogique
Innovation	⇒	Sourcing matières premières, développement nouveaux ingrédients techniques / nouveaux process / nouveaux produits, démarche nutritionnelle

► **Du diagnostic à l'innovation, Eurogerm accompagne ses clients dans chacune de leurs évolutions**



Expertises complémentaires



Spécialiste des avant-produits de Boulangerie-Pâtisserie : feuilletage, crème pâtissière, pâtes jaunes, génoise... **Un véritable savoir-faire dans la formulation à façon**



Spécialisée dans les conditionnements à façon de produits alimentaires (du 1 gramme au 200 grammes)
Une expérience de plus de 25 ans dans le domaine de l'ensachage de produits en poudre, en granulé ou liquides.



Participation dans CERELAB, centre de recherche et d'application pour la filière blé/panification de VITAGORA®

- ✓ **FERME D'EXCELLENCE®** : service d'expérimentation agronomique
Optimisation de la sélection variétale des blés
Evaluation de l'efficacité de traitements alternatifs en réponse aux recommandations du Grenelle de l'environnement
- ✓ **CEREALISABLE®** : service d'expérimentation et de caractérisation des céréales
Blés, farines et produits de panification
- ✓ **CONSOLAB®** : service d'étude de la mise en marché des produits de panification
Outils, laboratoires et magasins de mesure des préférences des consommateurs





Le Groupe

**Siège social
avec les
sites de
production
en France**



Saint-Apollinaire / Dijon



Quétigny / Dijon

Filiales
*Production et
commercialisation*

1999 Eurogerm Algérie	2002 Eurogerm Sénégal	2004 Eurogerm México	2006 Eurogerm Andina Pérou	2007 LEAG Eurogerm Espagne	2009 Eurogerm Maroc	2009 Eurogerm Brasil	2010 Eurogerm USA	2011 Eurogerm Shanghai
-----------------------------	-----------------------------	----------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------	---------------------------	----------------------------	-------------------------	------------------------------

**Autres
expertises**



3 directions de marchés

- **Direction *Boulangerie & Ingrédients Europe***



Partager notre passion et nos expertises avec nos clients pour leur apporter des solutions innovantes et performantes.

Gilles Brottin

- **Direction *Meunerie Europe***



Optimiser et fiabiliser la qualité des farines ; Elaborer les farines de demain : soutenir l'innovation (personnalisation des pains) des meuniers pour renforcer l'offre des boulangers.

Olivier Duvernoy

- **Direction *Grand Export***



Think global, eat local : créer des synergies techniques tout en respectant les traditions alimentaires locales, tel est l'axe de la démarche export d'Eurogerm.

Serge Momus



Faits marquants de l'exercice 2010/2011

Alliance avec Nisshin Seifun

Nisshin Seifun

Leader de la Meunerie au Japon

Coté à la bourse de Tokyo



- **Un projet industriel à très forte valeur ajoutée**
 - ✓ Des **synergies opérationnelles** et **technologiques**
 - ✓ Création d'une **joint-venture** à Shanghai entre les deux groupes en Chine
 - ✓ Un **accord de licence exclusif** pour l'importation, la production et la distribution des produits et services du groupe EUROGERM au Japon en Chine et en Thaïlande
- **Acquisition de près de 15% du capital de EUROGERM par NISSHIN SEIFUN**
 - ✓ Acquisition des titres EUROGERM sur la base d'un prix par action de 14 € pour un montant total de près de 8,9 M€.
 - ✓ Signature d'un pacte d'actionnaires entre MOBAGO et NISSHIN SEIFUN.
 - ✓ Au 31 mars 2011, MOBAGO conservait 62,52% du capital et 74,60% des droits de vote de EUROGERM

▶ **Accélération de la production et la vente de correcteurs de meunerie et d'améliorants de boulangerie aux industriels chinois, producteurs et utilisateurs de farine.**



Inauguration d'EG Shanghai par Jean-Philippe GIRARD, PDG Eurogerm, et Ikuo OHASHI, Overseas Business Development, Directeur de Nisshin Seifun Group



Implantation aux Etats-Unis

Lancement d'EUROGERM USA

Création d'une nouvelle filiale à Boston

- **Une position stratégique pour le déploiement d'EUROGERM sur le marché nord-américain**
 - ✓ Accroissement de la **visibilité** d'EUROGERM aux Etats-Unis
 - ✓ Une image « **Made in France** » pour proposer des produits haut de gamme adaptés à la tendance nutritionnelle des consommateurs américains
 - ✓ **Accueil très enthousiaste** pour les produits EUROGERM lors des derniers **salons** aux Etats-Unis : **IFT** à Chicago, **IBIE** à Las Vegas

► **Renforcement de la présence du Groupe sur le continent américain**

Montée au capital de IDS et Gustalis

IDS Solutions Conditionnement

Prise de participation majoritaire



- ✓ Entré en 2008 à hauteur de 40% dans le capital de IDS Solutions Conditionnement, qui s'appelait alors IDS Condipoudre, EUROGERM détient désormais une **participation majoritaire** dans cette PME spécialisée dans le conditionnement à façon pour l'industrie agroalimentaire.
- ✓ Un **parc de 25 machines** permettant de proposer de nombreuses solutions de conditionnement et de mélange à façon, pour tout type de produits alimentaires (poudre(s), granulés, liquide(s) ou produits pâteux)

Gustalis Solutions Saveur

Montée au capital



- ✓ Après une prise de participation stratégique de 40% dans le capital de Gustalis en 2008, EUROGERM a franchi le seuil des **70% du capital** de ce spécialiste des avant-produits de Boulangerie-Pâtisserie-Traiteur: feuilletage, crème pâtissière, pâtes jaunes, génoise.



Chiffres clés de l'exercice 2010/2011

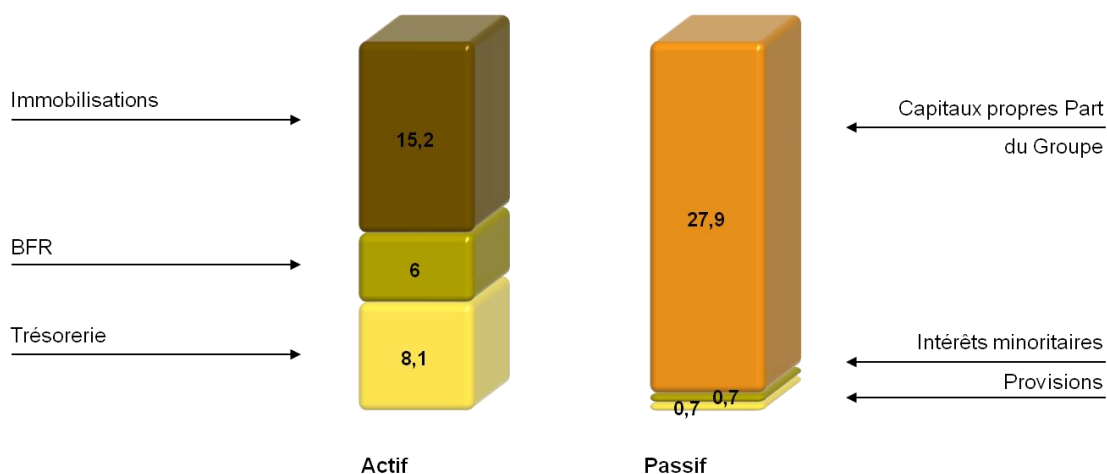
Compte de résultat consolidé simplifié au 31 mars 2011

<i>En millions d'euros</i>	31/03/11 12 mois	31/03/10 12 mois	Variation
Chiffre d'affaires	52,8	50,0	+ 5,6%
Marge brute	23,1	21,3	+ 8,2%
<i>En % du CA</i>	43,7%	42,7%	
EBITDA*	6,0	5,3	+ 12,3%
<i>En % du CA</i>	11,3%	10,6%	
Résultat d'exploitation	4,5	3,9	+ 17,1%
<i>En % du CA</i>	8,6%	7,8%	
Résultat net des entreprises intégrées **	3,4	2,4	+ 41,7%
<i>En % du CA</i>	6,5%	4,6%	
Résultat net part du Groupe	2,9	1,8	+ 60,1%
<i>En % du CA</i>	5,5%	3,6%	

* EBITDA : résultat d'exploitation avant amortissements

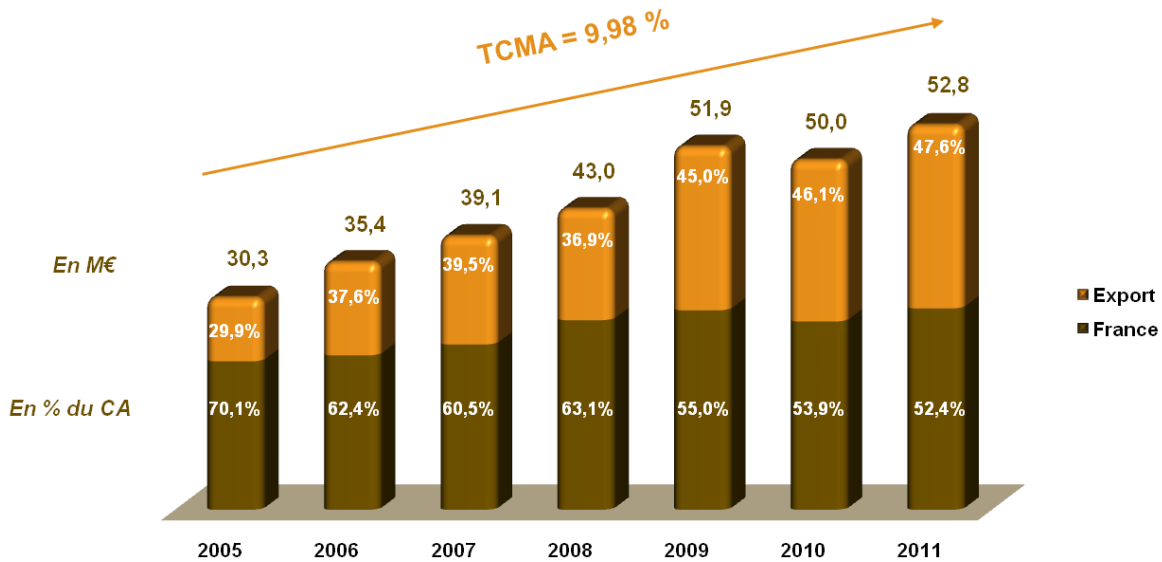
** Résultat net avant amortissement des écarts d'acquisition (goodwill) et avant résultat des sociétés mises en équivalence

Bilan consolidé simplifié au 31 mars 2011 (en M€)





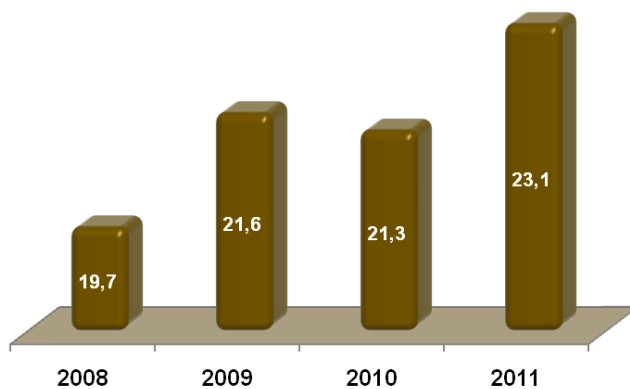
Evolution du chiffre d'affaires consolidé



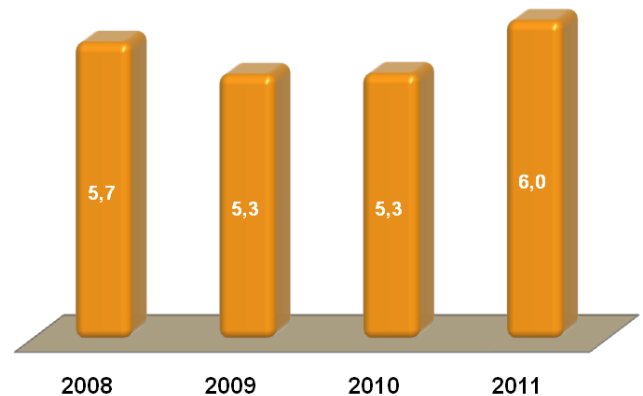
Clôture de l'exercice au 31 mars

- **Chiffre d'affaires** en progression de **+5,6%** à **52,8 M€**, contre 50,0 M€ au 31/03/2010 (+ 6,7% hors ELCEA, filiale cédée le 1er décembre 2009)
- **Dynamique** du Groupe à **l'export** : chiffre d'affaires en hausse de 9%, pour atteindre 47,6% du chiffre d'affaires, contre 46,1% au 31/03/2010

Évolution de la marge brute (en M€)



Évolution de l'EBITDA (en M€)

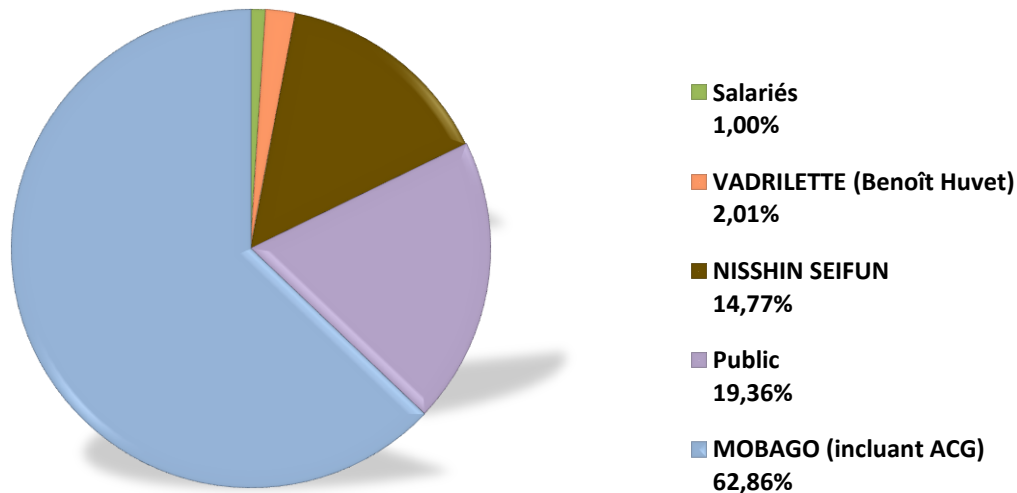


- **Marge brute** en hausse de **+8,2%** à **23,1 M€** avec une progression du taux de marge brute pour atteindre 43,7 % du chiffre d'affaires (contre 42,7% sur l'exercice précédent).
- **Progression** de l'**EBITDA** (plus rapide que le chiffre d'affaires) par rapport au 31/03/2010 grâce à une bonne maîtrise des charges de structure et au **net redressement** de **LEAG** en Espagne (chiffre d'affaires : +35,7% sur l'exercice)



Actionnariat et repères boursiers

Répartition du Capital au 31 mars 2011



Fiche Boursière

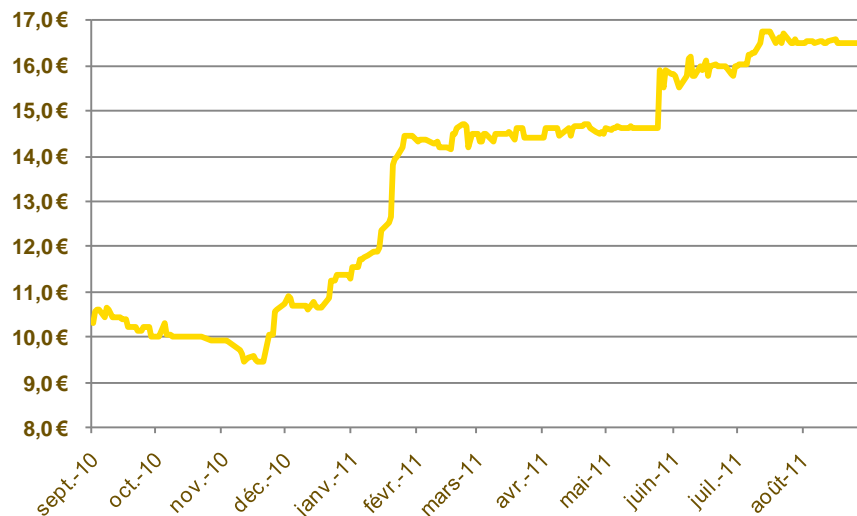
Cours :	16,50 €
Plus haut :	16,98 € (le 19/07/11)
Plus bas :	9,40 € (le 03/12/10)
Volume journalier moyen :	756 titres
Mkt Cap :	70,9 M€

Isin : FR0010452474 / **Mnémo :** ALGEM
Cotation en continu

ALGEM
LISTED
NYSE
ALTERNEXT

Données au 14 septembre 2011

Evolution du cours de bourse





**Rapport de gestion sur les
opérations de l'exercice clos
au 31 mars 2011**



ASSEMBLEE GENERALE DU 27 SEPTEMBRE 2011

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2011

Chers Actionnaires,

En application des statuts de la société Eurogerm (« **Société** ») et des dispositions du Code de commerce, nous vous avons réunis d'une part en Assemblée Générale Ordinaire pour vous rendre compte de l'activité de la Société et de ses filiales au cours de l'exercice clos le 31 mars 2011 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels et consolidés dudit exercice ainsi que d'autoriser le Conseil à l'effet de permettre à la Société de racheter ses propres actions, et d'autre part en Assemblée Générale Extraordinaire afin de modifier la date de clôture de l'exercice comptable de la Société.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

I) SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DE SES FILIALES AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE – ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES

1. Faits marquants de l'exercice :

A. Evolution des participations :

- Création de la filiale Eurogerm USA, détenue à 100% par EUROGERM SA, dont l'activité a démarré à l'automne 2010.
- La SAS Eurogerm Atelier Liquide, détenue au 31/03/2010 à 99,87% par EUROGERM SA, a été liquidée et dissoute sur septembre 2010. Cette liquidation est sans incidence sur le résultat du groupe.
- La participation de EUROGERM SA dans la SARL GUSTALIS CERELAB a été ramenée à 40% en 2011, suite à une cession de 10% du capital en février 2011. Le résultat de cette cession est nul.
- EUROGERM SA a pris une participation de 70% dans la nouvelle structure GUSTALIS SOLUTIONS SAVEUR pour un montant de 210 K€. Cette dernière exploite l'activité « Solutions Saveur » depuis février 2011, suite à l'acquisition du fonds de commerce correspondant, auprès de la société GUSTALIS CERELAB.
- Une augmentation de capital a été réalisée sur la filiale EUROGERM Maroc, par compensation de comptes courants des différents actionnaires actuels, ce qui a eu pour effet de porter le pourcentage de détention de EUROGERM SA de 75% à 65,23%.



B. Autres faits marquants :

- En date du 18 juin 2010, le groupe NISSHIN SEIFUN, leader de la meunerie au Japon, a pris une participation dans le capital de EUROGERM SA de près de 15%. Cette prise de participation s'accompagne d'un partenariat stratégique visant à générer des synergies opérationnelles dans le développement de leurs activités internationales et technologiques, et de la création d'une joint-venture à 50-50 entre les 2 groupes en Chine.
- Une nouvelle extension de la partie stockage (environ 500 m²) a été réalisée sur le site de Saint Apollinaire et mise en service en mars 2011. Le montant des dépenses engagées s'élève à 300 K€.

2. Activité du Groupe :

Le groupe Eurogerm (« **Groupe** ») est spécialisé dans la recherche, le développement, le mélange et la commercialisation d'ingrédients céréaliers, d'auxiliaires technologiques et d'améliorants destinés aux producteurs et utilisateurs de farines et céréales techniques qui sont principalement les meuniers, les boulangers industriels et les industries alimentaires en France, en Europe et à l'international.

Reprise de la croissance du chiffre d'affaires

Malgré une conjoncture économique qui reste difficile, le chiffre d'affaires annuel consolidé de l'exercice 2010/2011 s'établit à 52,8 M€, en progression de 5,6% par rapport à la même période en 2009/2010 (en progression de 6,7% hors ELCEA, filiale cédée le 1^{er} décembre 2009).

Cette progression globale du chiffre d'affaires résulte de la très belle résistance de l'activité en France et en Europe et de la dynamique du Groupe à l'international (47,6% du chiffre d'affaires réalisé à l'export sur l'exercice contre 46,1% au cours de l'exercice précédent).

Cette progression du chiffre d'affaires global sur l'exercice résulte essentiellement de la bonne performance des améliorants de panification et pré-mix (+13,3%), l'activité de correcteurs de meunerie s'étant inscrite en retrait de - 1,7%.

Progression continue de l'activité à l'export

L'activité à l'export (hors zone Europe) progresse de 0,8 % pour atteindre 25,7% du chiffre d'affaires sur l'exercice. L'activité à l'Europe progresse également fortement : + 20.6% par rapport à la même période en 2009/2010 et atteint 21,9% du chiffre d'affaires (contre 19,2% en 2009/2010). Cette évolution résulte de la stratégie d'internationalisation initiée depuis plusieurs années par le Groupe.



La répartition du chiffre d'affaires par grande famille de produits et par zone géographique est la suivante :

En milliers d'euros	Chiffre d'affaires		
	31/03/2011	31/03/2010	Var. en %
Améliorants de panification et pré-mix (secteur boulangerie industrielle)	21 905	19 329	+13,3%
Correcteurs de meunerie et pré-mix (secteur meunerie)	10 947	11 133	-1,7%
Ingrédients, concepts, avants-produits de pâtisserie et divers	19 966	19 545	+2,1%
Total	52 818	50 007	+5,6%
<i>Dont France</i>	<i>27 684</i>	<i>26 956</i>	<i>+2,7%</i>
<i>Dont Export</i>	<i>25 134</i>	<i>23 051</i>	<i>+9%</i>
% France	52,4%	53,9%	
% Export	47,6%	46,1%	

Compte de résultat consolidé :

Les chiffres clés du compte de résultat consolidé de l'exercice écoulé sont les suivants :

En milliers d'euros	31/03/2011 (12 mois)	31/03/2010 (12 mois)	31/03/2009 (12 mois)
Chiffre d'affaires	52 818	50 007	51 862
<i>% de croissance</i>	<i>+5,6%</i>	<i>-3,6%</i>	<i>20,5%</i>
Marge brute	23 087	21 332	21 618
<i>% de chiffre d'affaires</i>	<i>43,7%</i>	<i>42,7%</i>	<i>41,7%</i>
EBITDA*	5 965	5 308	5 296
<i>% de chiffre d'affaires</i>	<i>11,3%</i>	<i>10,6%</i>	<i>10,2%</i>
Résultat d'exploitation	4 546	3 880	4 226
<i>% de chiffre d'affaires</i>	<i>8,6%</i>	<i>7,8%</i>	<i>8,1%</i>
Résultat net des entreprises intégrées**	3 446	2 431	3 104
<i>% de chiffre d'affaires</i>	<i>6,5%</i>	<i>4,9%</i>	<i>6,0%</i>
Résultat des sociétés mises en équivalence	-21	-139	0
Amortissement écarts d'acquisition	-285	-190	-670
Résultat net part du groupe	2 879	1 793	2 419
<i>% de résultat net part du groupe / CA</i>	<i>5,5%</i>	<i>3,6%</i>	<i>4,7%</i>

* EBITDA = résultat d'exploitation avant amortissements

** Résultat net avant amortissement des écarts d'acquisition (goodwill) et quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence.



En dépit de la pression continue sur les prix, la marge brute progresse en valeur mais également en pourcentage : 43,7 % du chiffre d'affaires (contre 42,7% sur l'exercice précédent).

L'EBITDA progresse plus rapidement que le chiffre d'affaires et ressort en croissance de 12,3% sur l'exercice pour atteindre 6,0 M€.

Grâce à une bonne maîtrise des charges de structure, le résultat d'exploitation progresse de 17,2% par rapport au 31/03/2010, et également en pourcentage du chiffre d'affaires. Le net redressement de LEAG en Espagne, dont l'activité a crû de 35,7% sur l'exercice, contribue également à l'amélioration substantielle de la rentabilité du Groupe.

Compte tenu de ces éléments, le résultat net des entreprises intégrées avant amortissement des goodwill s'établit à 3 446K€ au 31 mars 2011, représentant une marge nette de 6,5% du chiffre d'affaires, contre 4,9% au 31 mars 2010.

Situation financière du Groupe :

En milliers d'euros	31/03/2011	31/03/2010
Actif immobilisé	15 160	15 323
Capitaux propres (part du groupe)	27 942	25 997
Intérêts minoritaires	667	682
Emprunts et dettes financières (1)	5 353	5 816
Disponibilités et valeurs mobilières (2)	13 480	12 021
Trésorerie nette (2)-(1)	8 127	6 205
Trésorerie à moyen terme (3)	943	831
Trésorerie nette totale (2)-(1)+(3)	9 070	7 036

La situation financière du Groupe est saine avec un niveau de capitaux propres élevé. Au 31 mars 2011, les capitaux propres part du groupe représentent 65% du total du bilan, contre 63% au 31 mars 2010 (60% au 31 mars 2009).

Grâce à une maîtrise accrue du besoin en fonds de roulement, le cash flow d'activité d'EUROGERM (avant investissement et financement) a progressé de 1,2M€ par rapport au 31 mars 2010 (3,3 M€) pour s'établir à près de 4,5 M€.

Investissements réalisés par le Groupe :

Les investissements du Groupe (y compris financiers) se sont élevés au cours de l'exercice à un montant global de 1,5 M€ correspondant essentiellement à l'extension de la partie stockage à St Apollinaire, à l'extension de l'usine au Sénégal, à la poursuite des développements informatiques initiés les années précédentes.



Progrès réalisés et difficultés rencontrées :

Les progrès réalisés se retrouvent dans la progression de notre activité et notre développement :

- malgré la conjoncture toujours dégradée en Espagne, l'activité d'Eurogerm-Leag s'est fortement redressée mais la situation dans le pays reste difficile ;
- nous poursuivons les implantations à l'export par contacts directs, ainsi que les prospections dans de nouveaux pays et notamment en Amérique Latine, Afrique du Sud, Afrique de l'Est et Asie ;
- nous maintenons notre forte innovation produits et continuons le développement de services.

Principaux risques et incertitudes :

Les principaux risques et incertitudes auxquels est confrontée notre Société sont les suivants :

- difficultés dans les secteurs de la meunerie et de la panification ;
- concentration des intervenants sur les secteurs de la meunerie et de la panification ;
- volatilité du prix des matières premières ;
- évolution de la parité euro/dollar ;
- crise économique mondiale ;
- risques liés aux hommes et aux savoirs-faires du groupe ;
- risques liés aux produits et à la sécurité alimentaire ;
- risques pays (politico-géographiques) ;
- risque lié à la réglementation applicable aux industries alimentaires (traçabilité...).

Le Groupe, à travers la Société, a mis en place un système de management des risques afin de prévenir et réduire l'ensemble de ceux auquel il est confronté.

Par ailleurs, le Groupe estime ne pas être soumis à un risque de taux d'intérêt significatif, en raison de la faible sensibilité de son endettement aux variations de taux.

Enfin, le risque de change auquel le Groupe est confronté est également limité au risque de change peu significatif pesant sur les filiales étrangères en dehors de la zone Euro.

II) EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Eurogerm SA est devenu majoritaire en mai 2011 (détenion portée de 40% à 51%) dans la société IDS Solutions Conditionnement, spécialisée dans le conditionnement à façon pour l'industrie agroalimentaire, par un apport en capital de 67 K€.

Eurogerm SA a constitué avec le groupe NISSHIN SEIFUN début 2011 la Joint Venture Eurogerm Shanghai, dont la licence d'exploitation a été obtenue le 29/06/2011. Le 1er Board a eu lieu le 01/07/2011 afin de nommer les organes de Direction.



III) ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Les matières premières, ingrédients et produits futurs sont identifiés et développés et/ou sélectionnés par une équipe de chercheurs et techniciens d'application de la Société.

Des collaborations scientifiques avec des universités ou centres de recherche sont entreprises afin d'élargir le champ d'expertise sur l'ensemble de la filière de l'agronomie à la boulangerie artisanale ou industrielle, en passant par la formation.

Dans le cadre de son activité de recherche et développement, la Société est un des partenaires clé du pôle de compétitivité VITAGORA, centré sur les axes Goût/Nutrition/Santé.

Le montant des frais de Recherche et Développement font l'objet d'une comptabilisation en charges et représentent au titre de l'exercice clos le 31 mars 2011 près de 2% du chiffre d'affaires.

IV) EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous entendons poursuivre l'orientation donnée à notre activité et nous envisageons une augmentation de notre chiffre d'affaires pour l'exercice 2011/2012 par la croissance de l'activité des sociétés en place. Par ailleurs, le démarrage d'une nouvelle filiale en Chine et le partenariat avec NISSHIN SEIFUN devraient renforcer cette perspective de croissance.

V) PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES

Non applicable.

VI) REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

Pour répondre à l'obligation faite par la loi de mentionner l'identité des personnes physiques ou morales possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers ou de la moitié du capital social, nous vous informons qu'au 31 mars 2011, la répartition du capital et des droits de vote de la société était la suivante :

	Situation au 31 mars 2011				Situation au 31 mars 2010			
	Nombre d'actions	Nombre de droits de vote	% du capital	% droits de vote	Nombre d'actions	Nombre de droits de vote	% du capital	% droits de vote
Société Mobago	2 685 396	5 311 749	62,52	74,60	2 884 080	5 699 357	67,14	76,07
Nisshin Seifun Group	634 580	634 580	14,77	8,91	0	0		
Banque de Vizille	286 610	286 610	6,67	4,03	270 000	270 000	6,29	3,60
Autres (dont Public)	688 935	887 400	16,04	12,46	1 141 441	1 522 504	26,57	20,33
TOTAL	4 295 521	7 120 339	100,00	100,00	4 295 521	7 491 861	100,00	100,00



Les modifications intervenues pour Mobago au cours de l'exercice portent sur la cession d'actions au profit de Nisshin Seifun Group, ainsi que sur les acquisitions d'actions réalisées dans le cadre d'un contrat de liquidité qui la liait à Natexis Bleichroeder S.A. La société Mobago est une holding qui a pour principale activité la détention des titres de la Société. Elle est détenue majoritairement par la société ACG détenue à 100% par M. Jean-Philippe Girard, le Président et Directeur Général de la Société.

Nous devons vous rendre compte des opérations d'achat et de vente par la Société de ses propres actions afin d'en réguler le cours (article L. 225-209-1 du Code de commerce).

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2011, la Société a procédé aux opérations suivantes sur ses propres actions dans le cadre du contrat de liquidité (d'un coût négligeable) :

- achat de 41 128 actions au prix moyen de 10,95 €
- vente de 51 222 actions au prix moyen de 10,99 €

Au 31 mars 2011, la société détenait 4 833 de ses propres actions (soit 0.11% du capital) pour une valeur brute de 69 K€.

Par ailleurs, aucune provision pour dépréciation n'a été comptabilisée au cours de l'exercice.

Le contrat de liquidité a été suspendu du 27 octobre 2010 au 2 janvier 2011. Durant cette période, un contrat tripartite a été signé entre Eurogerm SA, la société Mobago (actionnaire majoritaire d'Eurogerm SA) et NATIXIS. Pour la mise en œuvre de ce contrat, 100K€ de liquidité ont été apportés par la société MOBAGO.

Est joint en **Annexe A** un tableau récapitulatif des délégations de pouvoirs et de compétence en cours de validité de la Société établi conformément aux dispositions de l'article L.225-100 du Code de Commerce.

VII) FILIALES ET PARTICIPATIONS

S'agissant des filiales et participations, nous vous avons présenté leur activité lors de notre exposé sur l'activité du Groupe. Le tableau des filiales et participations figurant dans l'annexe des comptes annuels vous indique les principales données financières de ces sociétés. Nous vous rappelons que les filiales et participations sont présentées aux paragraphes VIII et XIII.

Prises de participation ou de contrôle

La Société a pris une participation à hauteur de 70% dans la SAS Gustalis Solutions Saveur pour un montant de 210 K€.

La Société a créé une filiale détenue à 100% aux USA : Eurogerm USA.



VIII) SOCIETES CONTROLEES

Nous vous rappelons que notre Société contrôle au sens de l'article L 233-3 du Code de Commerce les sociétés suivantes :

	Pays d'origine	Pourcentage de contrôle
<u>- filiales étrangères de production et de commercialisation</u>		
EUROGERM SENEGAL	Sénégal	51 %
EUROGERM ANDINA	Pérou	70 %
EUROGERM MEXICO	Mexique	70 %
EUROGERM MAROC	Maroc	65 %
EUROGERM LEAG	Espagne	100 %
EUROGERM BRESIL	Brésil	80 %
EUROGERM USA	Etats-Unis	100%
<u>- autres filiales</u>		
GUSTALIS SOLUTIONS SAVEUR	France	70 %

IX) PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de Commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la Société au dernier jour de l'exercice, soit le 31 mars 2011 :

Dans le cadre du plan d'épargne entreprise, cette participation est nulle. Il est cependant à noter que la proportion connue en nominatif du capital détenue par le personnel de la Société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées s'élève à 1,0% au 31/03/2011, représentant 1,2% des droits de vote.

Les actionnaires ont été consultés sur l'augmentation de capital réservée aux salariés (article L.225-129-6 du Code de Commerce) en date du 23 décembre 2010.



X) EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS DE LA SOCIETE

Au titre des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 mars 2011 de la société EUROGERM SA :

- le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 43 187 356 euros contre 41 325 112 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de + 4,51 % ;
- le total des produits d'exploitation s'élève à 43 750 566 euros contre 41 832 229 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de + 4,59 % ;
- les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 40 285 489 euros contre 39 000 381 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de + 3,30 % ;
- Le résultat d'exploitation ressort à 3 465 077 euros contre 2 831 848 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de + 22,36 % ;
- Le montant des traitements et salaires s'élève à 4 404 060 euros contre 4 213 184 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de + 4,53 % ;
- Le montant des charges sociales s'élève à 2 122 798 euros contre 1 977 978 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de + 7,32 % ;
- L'effectif salarié moyen s'élève à 125 contre 118 au titre de l'exercice précédent. Il est précisé que la Société a supporté des dépenses de travail intérimaire qui se sont élevées à 374 818 euros contre 521 871 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de - 28,18 %.

Compte tenu d'un résultat financier de +557 462 euros contre +158 720 euros au titre de l'exercice précédent, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 4 022 538 euros contre 2 990 568 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de + 34,51 %.

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel de - 110 098 euros, de la participation des salariés au bénéfice de 228 743 euros et de l'impôt sur les bénéfices de 798 728 euros, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 2 884 969 euros contre un bénéfice de 1 856 658 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de + 55,39 %.

Au 31/03/2011, le total du bilan de la Société s'élevait à 35 321 868 euros contre 32 838 542 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de + 7,56 %.

Est joint en **Annexe B** au présent rapport, le tableau des résultats des cinq derniers exercices prévu par l'article R.225-102 du Code de Commerce.

XI) ANALYSE DE L'EVOLUTION DES RESULTATS SOCIAUX

La hausse du résultat d'exploitation de la Société se caractérise par :

- L'évolution du chiffre d'affaires ;
- L'amélioration de la marge brute ;
- La bonne maîtrise des charges de structure, malgré le renforcement des équipes commerciales.

Le résultat financier progresse fortement, notamment en raison :

- des intérêts en hausse perçus sur les placements réalisés au cours de l'exercice ;
- d'une reprise de provision sur les titres LEAG, suite à l'amélioration de la situation dans la filiale espagnole.

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel, de la participation et de l'impôt sur les bénéfices (dont 200 K€ d'exonération d'impôt liée à la participation au pôle de compétitivité VITAGORA), le résultat net est en progression par rapport à celui de l'an passé.



L'évolution de la situation de trésorerie a été la suivante au cours de l'exercice :

<i>Données en milliers d'euros</i>	31/03/2011	31/03/2010
Flux nets de trésorerie liés à l'activité	4 998	3 060
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(2 618)	(843)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	(799)	(857)
Flux nets globaux de trésorerie	1 581	1 360

La situation financière de notre Société est saine avec un niveau de capitaux propres élevé et un faible recours à l'endettement à long terme.

XII) PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2011 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Changement de méthode comptable - changement de présentation :

Au 31 mars 2011, le crédit d'impôt recherche (CIR) est comptabilisé dans le poste « Impôts sur les bénéfices » à hauteur de 142 K€, contrairement au 31/03/2010 où il apparaissait dans le poste « autres produits d'exploitation » à hauteur de 153 K€.

Cette présentation est conforme à l'information de l'Autorité des normes comptables sur l'avancement des travaux du groupe « Impôts, taxes et versements assimilés pour l'établissement des comptes individuels et consolidés selon les règles françaises », publiée en janvier 2011.

L'impact sur les comptes 31/03/2010 est le suivant :

En K€	31/03/2010 Publié	31/03/2010 Retraité*
Autres produits d'exploitation	153	-
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 832	2 679
RESULTAT COURANT	2 991	2 838
Impôts sur les bénéfices	715	563
RESULTAT NET	1 857	1 857

* Montant du CIR 2009 : 153 K€



XIV) COMPTES CONSOLIDES

Au 31 mars 2011, le périmètre de consolidation du groupe Eurogerm comprenait les sociétés suivantes :

Nom de la société	Méthode de consolidation	% d'intérêts	% de contrôle	Pays d'activité	Siège social	N° SIREN des sociétés françaises
Eurogerm SA	Société mère	-	-	France	St-Apollinaire	349 927 012
Gustalis Cérélab	Mise en équivalence	40,00 %	40,00 %	France	Longvic	504 932 914
Gustalis Solutions Saveur	Intégration globale	70,00 %	70,00 %	France	St Apollinaire	530 061 068
IDS Solutions Conditionnement	Mise en équivalence	40,00 %	40,00 %	France	Maligny	450 114 798
Eurogerm Sénégal	Intégration globale	51,00 %	51,00 %	Sénégal	Dakar	
Eurogerm Andina	Intégration globale	70,00 %	70,00 %	Pérou	Lima	
Eurogerm Mexico	Intégration globale	70,00 %	70,00 %	Mexique	Mexico	
Eurogerm Algérie	Intégration proportionnelle	50,00 %	50,00 %	Algérie	Alger	
Leag – Eurogerm S.L.	Intégration globale	100,00 %	100,00 %	Espagne	Abrera (Barcelone)	
Eurogerm Maroc	Intégration globale	65,23 %	65,23 %	Maroc	Casablanca	
Eurogerm Brésil	Intégration globale	80,00 %	80,00 %	Brésil	Sao Paolo	
Eurogerm USA	Intégration globale	100,00 %	100,00 %	États-Unis	Andover (Massachusetts)	

Les principales données en matière d'activité, de résultat et de situation financière sont analysées au paragraphe I.

Sociétés non consolidées

Par ailleurs, les sociétés suivantes ne sont pas consolidées en raison de l'intérêt négligeable qu'elles représentent au regard de l'image fidèle.

Raison sociale	Taux de détention
Moulin neuf SARL	13,79 %
Minoterie Taron SARL	10,00 %
Lapogé SCI	10,00 %



Les principales données financières sont les suivantes (31/12/2010) :

Nom de la société	Capitaux Propres (avant résultat)	Résultat Net
Moulin neuf SARL	492 K€	51 K€
Minoterie Taron SARL	135 K€	39 K€
Lapogé SCI	157 K€	42 K€

Nous vous demandons, conformément aux articles L.225-100 et L.233-16 du Code de Commerce, de bien vouloir approuver les comptes consolidés qui vous sont présentés.

XV) AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 2 884 969 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat bénéficiaire de l'exercice : 2 884 969,10 euros.

Report à nouveau : 8 446.55 euros

Soit un bénéfice distribuable de 2 893 415,65 euros

AFFECTATION

- Aux autres réserves, soit 2 034 311,45 euros
- A titre de dividende 859 104,20 euros

Le dividende unitaire est donc de 0,20 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 15 octobre 2011.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction de 40% prévue au 2^o de l'article 158-3 du Code général des impôts, sauf option de ces personnes physiques, au plus tard lors de l'encaissement du dividende, pour le prélèvement forfaitaire libératoire de 19%, dans les conditions prévues à l'article 117 quater du code général des impôts.



XVI) RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercices	Dividendes	Autres revenus distribués
31/03/2010	859 104	0
31/03/2009	1 073 880	0
31/03/2008	1 288 656	0

Ces dividendes ont été éligibles, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction de 40% prévue au 2^o de l'article 158-3 du Code général des impôts, sauf option de ces personnes physiques, au plus tard lors de l'encaissement du dividende, pour le prélèvement forfaitaire libératoire de 19%, dans les conditions prévues à l'article 117 quater du code général des impôts.

XVII) DEPENSES SOMPTUAIRES ET CHARGES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charges une somme de 28 021 euros, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement. Par conséquent, l'impôt supporté en raison desdites dépenses et charges s'élève à 9 340 euros.

XVIII) INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS

En application de l'article L. 441-6-1 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après les informations sur les délais de paiement des fournisseurs de la Société.

Au 31 mars 2011, la décomposition par échéances de la balance fournisseurs de la Société EUROGERM SA était la suivante (en milliers d'euros) :

	31/03/2011	31/03/2010
Dettes échues	732	982
Échéances inférieures à 30 jours	16	23
Échéances de 30 jours à 44 jours	1 232	1 037
Échéances de 45 jours à 60 jours	2 539	2 310
Échéances à 60 jours	0	0
Total	4 519	4 352

XIX) OBSERVATIONS DU COMITE D'ENTREPRISE

Le Comité d'Entreprise n'a émis aucune observation en application des dispositions de l'article L2323-8 du Code du travail.



XX) INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Liste des mandats sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1, al. 3 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la Société.

▪ M. Jean-Philippe Girard :

Jean-Philippe Girard est actuellement Président Directeur Général de la Société. Il est également gérant de ACG Participation.

Il est aussi :

- gérant des sociétés civiles immobilières suivantes : Golf de bourgogne, Axlica, Axycar, Cjp, Gimy, Jephi, Stegi, Juma et Le Tennis Country Club des bois de Norges et des sociétés à responsabilité limitée suivantes : Golact, IM holding, Golf de Bourgogne ;
- président des SAS suivantes : Mobago, Informatique Minute, Rubis Capital Bourgogne et Gustalis Solutions Saveur ;
- président de la société SA Caliax ;
- administrateur dans les sociétés suivantes : DBHB, ANIA, ARIA et SEDP.

▪ M. Benoît Huvet :

Monsieur Benoît Huvet occupe la direction générale et opérationnelle du Groupe.

Il est aussi Gérant de la société civile immobilière Jullensiad et des sociétés Vadrilette, LEAG EUROGERM, Eurogerm Mexique et Eurogerm Andina.

Il est également Administrateur dans les sociétés suivantes : Eurogerm USA et Eurogerm Shangai.

▪ SIGEFI représentée par M. Bertrand Robert :

La liste des sociétés pour lesquelles SIGEFI exerce des mandats est la suivante :

ERAS	FINANCIERE ERAS
FINANCIERE SOGEXI CROISSANCE	EUROGERM
INVESFROID	LA BELLE MONTAGNE
MARIETTON INVESTISSEMENTS	PIGE
REMA YOU DEVELOPPEMENT	SOLICE MANAGEMENT
TSV	



- M. Philippe ALFROID (administrateur indépendant) :

La liste des sociétés pour lesquelles M. Philippe ALFROID exerce des mandats est la suivante :

-	ESSILOR INTERNATIONAL
-	ESSILOR OF AMERICA
-	FAIVELEY TRANSPORT
-	GEMALTO SA
-	EUROGERM SA

- FCPR Cathay Capital 1 représentée par M. Edouard MOINET :

La liste des sociétés pour lesquelles FCPR Cathay Capital 1 exerce des mandats est la suivante :

Beijing La Maison de Domitille Home Co., Ltd.
Peninsula-Invest SA (Wolf)
Patrick Choay SA
Miro Holding France SAS
Shandong Sinder Technology Co.
CAH Co., Ltd.
Dessange Participations
Dotandsoft (Dotsoft)
Soha Co., Ltd.
Ninji Industry Co. Ltd.
Eurogerm SA
Mauboussin
IMV
CMR
Juratoys
Supor Group
Réma & You

- OYC EU-BV représentée par M. Mark Berman :

La liste des sociétés pour lesquelles Mark Berman exerce des mandats est la suivante :

OYC Shangai
Eurogerm SA



XXI) PLAN D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS

Le Conseil d'Administration, réuni le 25 septembre 2008, a décidé l'attribution de 22 250 options de souscription d'actions dans le cadre de l'ouverture d'un plan de stock options. Ce plan a été arrêté en conformité de l'autorisation de l'Assemblée Générale du 2 février 2007. Le prix de souscription a été fixé par le Conseil d'Administration à 13 euros (valeur également retenue pour le calcul de la contribution sociale de 10%). Les mandataires sociaux bénéficiaires sont tenus de conserver au minimum 10% des actions issues de la levée de leurs options jusqu'à la date de cessation de leurs fonctions.

Aucune de ces options n'a été exercée en date du 31/03/2011.

XXII) INFORMATIONS CONCERNANT LES TRANSACTIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS ET LEURS PROCHES SUR LES TITRES DE LA SOCIETE (AMF, REGL. GENERAL ART. 223-22 et 223-26)

Personne concernée	Nature de l'opération	Dates des opérations	Montant des opérations
MOBAGO (société liée à Jean-Philippe GIRARD – PDG)	Acquisition de 57 441 actions	Du 01/01/11 au 31/03/11	648 917 €
MOBAGO (société liée à Jean-Philippe GIRARD – PDG)	Cession de 257 727 actions	22/06/2010	3 608 178 €
VADRILETTE (société liée à Benoît HUVET – DG)	Cession de 64 432 actions	22/06/2010	902 048 €
SIGEFI (Administrateur)	Cession de 86 793 actions	22/06/2010	1 215 102 €

XXIII) CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET SITUATION DE LEURS MANDATS

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports des Commissaires aux comptes.

Aucun des mandats de Commissaires aux comptes n'est arrivé à expiration.

L'annexe aux comptes consolidés comporte la synthèse des honoraires des commissaires aux comptes.

XXIV) SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Les administrateurs suivants, Philippe ALFROID et CATHAY CAPITAL (représentée par Edouard MOINET), ont été nommés lors de l'Assemblée Générale en date du 29 septembre 2009 pour une durée de trois (3) années qui prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle à réunir en 2012 à l'effet d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2012.

Les administrateurs suivants, Jean Philippe GIRARD, Benoît HUVET et SIGEFI, représentée par Bertrand ROBERT, ont été renouvelés lors de l'Assemblée Générale en date du 28 septembre 2010 pour une durée de trois (3) années qui prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle à réunir en 2013 à l'effet d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2013.



L'administrateur suivant, OYC EY BV, représentée par Mark BERMAN, a été nommé lors de l'Assemblée Générale en date du 28 septembre 2010 pour une durée de trois (3) années qui prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle à réunir en 2013 à l'effet d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2013.

Conformément à l'article R 225-102 du Code de commerce nous vous rappelons que nous sommes tenus de vous indiquer, dans le présent rapport de gestion, le choix fait de l'une des deux modalités d'exercice de la direction générale prévue à l'article L. 225-51-1 du Code de commerce.

Suivant décision du Conseil d'administration du 28 septembre 2010, la Direction Générale est assurée par Monsieur Jean-Philippe GIRARD, Président du Conseil d'administration.

Monsieur Benoît HUVET, administrateur, assure les fonctions de Directeur Général Délégué.

XXV) RACHAT PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS

Au cours de cette Assemblée Générale, nous vous proposerons de renouveler le programme de rachat d'actions.

En effet, afin de poursuivre la volonté de la Société de favoriser la liquidité de ses actions, il nous semble opportun de poursuivre le programme de rachats d'actions, selon les mêmes termes et conditions que le programme initialement mis en œuvre sur autorisation de l'Assemblée Générale Mixte en date du 23 décembre 2010.

Nous vous proposons donc, conformément aux dispositions des articles L.225-209-1 et suivants du Code de commerce, d'autoriser votre Conseil d'administration, à acquérir un nombre d'actions représentant jusqu'à 10% du nombre des actions composant le capital social de la Société, soit, à titre indicatif, un maximum de 429.552 actions au 6 juillet 2011.

Ces acquisitions d'actions seraient effectuées dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie AMAFI et reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les achats de ces actions pourraient être effectués, à tout moment, dans le respect de la réglementation en vigueur, et par tous moyens y compris par achat de bloc ou par utilisation de produits dérivés admis aux négociations sur un marché réglementé ou de gré à gré. La part maximale du capital acquise sous forme de blocs de titres pourrait atteindre la totalité du programme de rachat d'actions autorisé.

Le prix maximum d'achat ne pourrait pas excéder vingt cinq (23) Euros par action, soit, compte tenu du nombre d'actions composant le capital social à la date du 6 juillet 2011, et sous réserves des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital de la société Eurogerm, un montant maximal d'achat de 9.879.696 Euros.

La présente autorisation serait consentie pour une durée de dix-huit (18) mois à compter de la présente Assemblée.

Vous donneriez tous pouvoirs au Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions légales, pour l'accomplissement de la présente autorisation, et notamment pour passer tous ordres de bourse, conclure tous accords pour la tenue des registres d'achats et de ventes d'actions, effectuer toutes déclarations auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, remplir toutes formalités et déclarations et, d'une manière générale, faire le nécessaire.



XXVI) JETONS DE PRESENCE

Vous aurez à vous prononcer sur l'attribution de jetons de présence à votre Conseil, pour une enveloppe globale annuelle de 5 000 euros.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

XXVII) CHANGEMENT DE DATE DE CLOTURE

Enfin, au cours de cette Assemblée Générale, nous vous soumettons le projet de modifier la date de clôture de l'exercice social de Société.

Compte-tenu du volume d'activité croissant généré par nos filiales étrangères qui clôturent pour la plupart leur exercice le 31 décembre de chaque année, et en raison de l'intégration dans notre périmètre de consolidation de sociétés devant arrêter leurs comptes au 31 décembre également, il nous semble opportun de modifier la date de clôture de l'exercice de notre Société et de la fixer le 31 décembre de chaque année.

Bien entendu, les autres sociétés du groupe changeront également leurs dates de clôture.

Ainsi, nous vous proposons de modifier la date de clôture de l'exercice social pour la fixer au 31 décembre.

Si vous acceptez cette proposition, nous vous demandons de bien vouloir décider que l'exercice en cours, ouvert le 1er avril 2011, sera clos le 31 décembre 2011 et aura ainsi une durée exceptionnelle de 9 mois.

Si cette proposition vous agréée, il conviendra de modifier corrélativement l'article 31 des statuts.

Le 6 juillet 2011

M. Jean Philippe Girard
En qualité de Président du Conseil d'administration de la Société



ANNEXE A - TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS DE POUVOIRS ET DE COMPETENCE EN COURS DE VALIDITE DE LA SOCIETE (ARTICLE L.225-100 DU CODE DE COMMERCE)

	Durée de validité à compter du 23 décembre 2010	Plafond autorisé en valeur nominale	Utilisation faite des délégations en cours d'exercice
Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue de décider soit (i) l'émission avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions et ou de valeurs mobilières donnant accès au capital ou donnant droit au titre de créance, soit (ii) l'incorporation au capital de bénéfices, réserves ou prime.	26 mois	Montant nominal des augmentations de capital : 300.000 euros* Montant nominal des obligations et autres titres de créances donnant accès au capital : 25.000.000 euros*	
Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue de décider, l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription sans indication de bénéficiaires.	26 mois	Montant nominal des augmentations de capital : 300.000 euros* Montant nominal des obligations et autres titres de créances donnant accès au capital : 25.000.000 euros*	
Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres émis en cas de demande excédentaire dans le cadre d'une émission, avec ou sans maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital décidées dans le cadre des délégations de compétence susvisées.	26 mois et devra être mise en œuvre dans les trente (30) jours de la clôture de la souscription de l'émission initiale concernée.	15% de l'émission initiale concernée*	
Autorisation donnée au conseil d'administration en vue de consentir des options de souscriptions d'actions au bénéfice des membres du personnel qu'il déterminera parmi les salariés et les mandataires sociaux de la Société ou de ses filiales.	38 mois	5% du montant des actions composant le capital social au moment de l'attribution*	
Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet de procéder à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre au profit des salariés et des dirigeants de la Société ou de ses filiales.	38 mois	5% du montant des actions composant le capital social au moment de l'attribution*	
Délégation de pouvoirs consentie au conseil d'administration en vue de procéder à une augmentation de capital par émission d'actions ordinaires nouvelles, à libérer en numéraire avec suppression du droit préférentiel de souscription, réservées aux salariés adhérents au Plan d'Epargne Entreprise existant ou à instituer à l'initiative de la Société	5 ans	40.000 euros	
Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet de mettre en œuvre un programme de rachat d'actions de la Société.	18 mois	Jusqu'à 10% des actions composant le capital social	

Note : les plafonds susmentionnés peuvent, le cas échéant, être relevés du montant supplémentaire des actions ou valeurs mobilières à émettre pour préserver les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant accès au capital conformément aux dispositions du Code de Commerce.

* Le montant du plafond autorisé s'imputera sur le montant du plafond global autorisé fixé à 25.000.000 euros.



ANNEXE B - TABLEAU DES RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES (ARTICLE L.225-102 DU CODE DE COMMERCE)

	31/03/2007	31/03/2008	31/03/2009	31/03/2010	31/03/2011
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	376 672	429 552	429 552	429 552	429 552
Nombre d'actions émises	3 766 720	4 295 521**	4 295 521	4 295 521	4 295 521
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	35 752 345	37 846 410	41 828 347	41 325 112	43 187 356
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	5 266 019	5 564 222	4 985 166	4 147 871	3 578 031
Impôts sur les bénéfices	1 392 928	1 174 683	953 622	715 435	798 728
Participation des salariés au titre de l'exercice	420 604	298 595	270 804	100 462	228 743
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	3 001 090	3 339 313	2 480 073	1 856 658	2 884 969
Résultat distribué	1 159 791	1 288 656	1 073 880	859 104	
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	0,92	0,95	0,88	0,78	0,59
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0,80	0,78	0,58	0,43	0,67
Dividende distribué à chaque action	0,31*	0,30	0,25	0,20	
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	108	112	112	118	124
Montant de la masse salariale de l'exercice	3 673 604	3 978 597	4 099 974	4 213 184	4 404 060
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	1 725 199	1 884 759	1 946 319	1 977 978	2 122 798

* 0.27€ par action proposés à l'Assemblée Générale d'approbation des comptes du 27 septembre 2007, suite à l'augmentation de capital constatée par le Conseil d'Administration le 15 mai 2007 (émission de 528 801 actions, soit un total de 4 295 521 actions).

** Suite à l'introduction en bourse le 3 avril 2007, il a été constaté une augmentation de capital d'un montant de 52 880 euros par la création de 528 801 actions.



Rapport spécial du Conseil d'Administration sur les options de souscription d'actions

EUROGERM
Société anonyme
au capital de 429.552,10 euros
Siège social : 2, champs Doré
21850 SAINT APOLLINAIRE

349 927 012 R.C.S. DIJON

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 27 SEPTEMBRE 2011

RAPPORT SPECIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS
(Article L. 225-184 du Code de commerce)

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-184 du Code de commerce, l'Assemblée Générale doit être informée dans un rapport spécial, distinct du rapport de gestion, des plans d'options de souscriptions ou d'achats d'actions émis au cours de l'exercice social tant au profit des mandataires sociaux que des options consenties aux 10 salariés non mandataires sociaux bénéficiant du nombre le plus élevé d'options.

Pour satisfaire à cette obligation, nous vous précisons à toutes fins utiles, les points suivants :

I - Options de souscriptions consenties au cours de l'exercice social clos le 31/03/2011

Aucun salarié ou mandataire social ne s'est vu consentir d'option de souscription au titre de l'exercice clos le 31 mars 2011.

II - Actions souscrites au cours de l'exercice social clos le 31/03/2011

- Mandataire social dans la société ou dans les sociétés contrôlées par elle au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce

Aucun mandataire social n'a souscrit d'actions au cours de l'exercice en application de précédentes attributions.

- Salariés non mandataires sociaux

Aucun salarié n'a souscrit d'actions au cours de l'exercice en application de précédentes attributions.

Pour rappel, nous vous informons qu'au cours de l'exercice clos le 31 mars 2009, votre Conseil d'Administration avait accordé dans sa séance du 25 septembre 2008 et sur autorisation de l'Assemblée Générale des actionnaires du 2 février 2007, vingt deux mille deux cent cinquante (22.250) options donnant droit à la souscription de vingt deux mille deux cent cinquante (22.250) actions à un prix d'exercice de 13 euros.

Ces options pourront être exercées à compter du 25 septembre 2012 jusqu'au 24 septembre 2018 inclus.

Le Conseil d'Administration





Comptes consolidés clos au 31 mars 2011



BILAN CONSOLIDE

<i>en milliers d'euros</i>	Note	31/03/2011	31/03/2010
ACTIF			
Ecarts d'acquisition	1	3 063	3 200
Immobilisations incorporelles	1	536	428
Immobilisations corporelles	1	9 996	10 638
Immobilisations financières	1	1 161	1 036
Titres mis en équivalence	1	404	21
ACTIF IMMOBILISE		15 160	15 323
Stocks et en-cours	2	4 347	3 507
Avances et acomptes versés sur commandes			0
Créances clients et comptes rattachés	3	8 739	8 340
Autres créances et comptes de régularisation	4	1 129	2 092
Valeurs mobilières de placement	5	2	2
Disponibilités		13 478	12 019
ACTIF CIRCULANT		27 695	25 960
TOTAL ACTIF		42 855	41 283
PASSIF			
Capital social	6	430	430
Primes		9 398	9 398
Réserves consolidées		15 401	14 637
Autres		(166)	(261)
Résultat consolidé		2 879	1 793
CAPITAUX PROPRES (part du groupe)		27 942	25 997
INTERETS MINORITAIRES		667	682
PROVISIONS	7	677	676
Emprunts et dettes financières	8	5 353	5 816
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9	5 850	5 760
Autres dettes et comptes de régularisation	10	2 366	2 352
DETTES		13 569	13 928
TOTAL PASSIF		42 855	41 283



COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ

<i>en milliers d'euros</i>	Note	31/03/2011	31/03/2010
COMPTE DE RESULTAT			
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	11	52 818	50 007
Autres produits d'exploitation	12	816	743
Production stockée		(3)	(48)
Production immobilisée		0	0
Achats consommés		(29 728)	(28 627)
Charges de personnel	13	(8 829)	(8 128)
Autres charges d'exploitation	14	(8 005)	(7 833)
Impôts et taxes		(802)	(687)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	15	(1 721)	(1 547)
RESULTAT D'EXPLOITATION		4 546	3 880
Résultat financier	17	(65)	(152)
RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES		4 481	3 728
Résultat exceptionnel	18	188	(153)
Impôts sur les résultats	19	(1 223)	(1 144)
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES		3 446	2 431
Résultat des sociétés mises en équivalence		(21)	(139)
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	1	(285)	(190)
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		3 140	2 102
Intérêts minoritaires		261	309
RESULTAT NET PART DU GROUPE		2 879	1 793
Résultat net part du Groupe par action		0,67 €	0,42 €
Résultat net dilué part du Groupe par action	6	0,67 €	0,42 €
EBITDA *		5 965	5 308

* Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements



TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers d'euros

Capitaux propres part du groupe	Capital	Primes	Réserves consolidées	Ecarts de conversion	Titres de l'entreprise consolidante	Résultat consolidé	Total
31/03/2009	430	9 398	13 006	(104)	(118)	2 419	25 031
Affectation du résultat 31/03/2009			2 419			(2 419)	0
Dividendes distribués			(1 073)				(1 073)
Acquisition / cession titres autocontrôle			3		(61)		(58)
Variation de périmètre			(6)				(6)
Variation écart de conversion				22			22
Variation des subventions			294				294
Divers			(6)				(6)
Résultat de l'exercice 31/03/2010						1 793	1 793
31/03/2010	430	9 398	14 637	(82)	(179)	1 793	25 997
Affectation du résultat 31/03/2010			1 793			(1 793)	0
Dividendes distribués			(853)				(853)
Acquisition / cession titres autocontrôle			1		110		111
Variation de périmètre							0
Variation écart de conversion				(15)			(15)
Variation des subventions			(177)				(177)
Divers							0
Résultat de l'exercice 31/03/2011						2 879	2 879
31/03/2011	430	9 398	15 401	(97)	(69)	2 879	27 942

Intérêts minoritaires	Réserves minoritaires	Résultat minoritaires	Total
31/03/2009	505	15	520
Affectation du résultat 31/03/2009	15	(15)	0
Dividendes distribués	(73)		(73)
Variation de périmètre	(93)		(93)
Variation écart de conversion	13		13
Divers	6		6
Résultat de l'exercice 31/03/2010		309	309
31/03/2010	373	309	682
Affectation du résultat 31/03/2010	309	(309)	0
Dividendes distribués	(56)		(56)
Variation de périmètre	(277)		(277)
Variation écart de conversion	(10)		(10)
Variation des subventions	69		69
Divers	(2)		(2)
Résultat de l'exercice 31/03/2011		261	261
31/03/2011	406	261	667



TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE

en milliers d'euros	31/03/2011	31/03/2010
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE		
Résultat net des sociétés intégrées	3 140	2 102
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
Amortissements et provisions (nets) (1)	1 644	1 831
Variation des impôts différés	(12)	187
Plus / Moins-values de cession nettes d'impôt	(76)	(56)
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	4 696	4 064
Variations de stocks et en-cours	(850)	5
Variation des créances d'exploitation	368	244
Variation des dettes d'exploitation	275	(998)
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(207)	(749)
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE	4 489	3 315
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(1 339)	(887)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	145	112
Variation des immobilisations financières	(93)	31
Incidence des variations de périmètre	(508)	430
Variation du besoin en fonds de roulement lié aux investissements	0	0
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	(1 795)	(314)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital en numéraire	135	0
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(853)	(1 073)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	(56)	(73)
Acquisition / cession titres de l'entreprise consolidante	111	(58)
Emissions d'emprunts	367	643
Remboursements d'emprunts	(921)	(1 056)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	(1 217)	(1 617)
Incidence de la variation des taux de change	(18)	36
Trésorerie d'ouverture	12 021	10 601
Trésorerie de clôture	13 480	12 021
VARIATION DE TRESORERIE	1 459	1 420



ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Le groupe Eurogerm est spécialisé dans la recherche, le développement, le mélange et la commercialisation d'ingrédients céréaliers, d'auxiliaires technologiques et d'améliorants destinés aux producteurs et utilisateurs de farines et céréales techniques qui sont principalement les meuniers et les boulangers industriels en France et à l'international.

Sauf indication contraire, les montants figurant dans la présente annexe sont exprimés en milliers d'euros.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Evolutions des participations :

Le point 1.2 de la présente annexe recense l'ensemble des variations du périmètre de consolidation. On notera plus particulièrement :

- Création de la filiale Eurogerm USA, détenue à 100% par EUROGERM SA, dont l'activité a démarré à l'automne 2010.
- La montée à 70% au capital de GUSTALIS SOLUTIONS SAVEUR au cours du 1^{er} trimestre 2011.

Entrée du groupe NISSHIN SEIFUN :

- En date du 18 juin 2010, le groupe NISSHIN SEIFUN, leader de la meunerie au Japon, a pris une participation dans le capital de EUROGERM SA de près de 15%. Cette prise de participation s'accompagne d'un partenariat stratégique visant à générer des synergies opérationnelles dans le développement de leurs activités internationales et technologiques, et de la création d'une joint-venture à 50-50 entre les 2 groupes en Chine.

Autres faits marquants :

- Une nouvelle extension de la partie stockage (environ 500 m²) a été réalisée sur le site de Saint Apollinaire et mise en service en mars 2011. Le montant des dépenses engagées s'élève à environ 300 K€.



1. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

1.1 Périmètre de consolidation au 31/03/2011

Au 31 mars 2011, le périmètre de consolidation se présente comme suit :

Nom de la société	Méthode de consolidation	% d'intérêts	% de contrôle	Pays d'activité	Siège social	N° SIREN des sociétés françaises
Eurogerm SA	Société mère	-	-	France	St-Apollinaire	349 927 012
GUSTALIS Cérélab	Mise en équivalence	40,00%	40,00%	France	Longvic	504 932 914
GUSTALIS Solutions Saveur	Intégration globale	70,00%	70,00%	France	St-Apollinaire	530 061 068
IDS Solutions Conditionnement	Mise en équivalence	40,00 %	40,00 %	France	Maligny	450 114 798
Eurogerm Sénégal	Intégration globale	51,00 %	51,00 %	Sénégal	Dakar	
Eurogerm Andina	Intégration globale	70,00 %	70,00 %	Pérou	Lima	
Eurogerm Mexico	Intégration globale	70,00 %	70,00 %	Mexique	Mexico	
Eurogerm Algérie	Intégration proportionnelle	50,00 %	50,00 %	Algérie	Alger	
Eurogerm Maroc	Intégration globale	65,23 %	65,23 %	Maroc	Casablanca	
Eurogerm LEAG	Intégration globale	100,00 %	100,00 %	Espagne	Abrera (Barcelone)	
Eurogerm Brasil	Intégration globale	80,00 %	80,00 %	Brésil	Sao Paulo	
Eurogerm USA	Intégration globale	100,00 %	100,00 %	USA	Andover (Massachusetts)	

Sociétés non consolidées

Les sociétés suivantes ne sont pas consolidées en raison de l'intérêt négligeable qu'elles représentent au regard de l'image fidèle.

Raison sociale	Taux de détention
Moulin neuf SARL	13,79 %
Minoterie Taron SARL	10,00 %
Lapogé SCI	10,00 %



Le tableau des filiales et participations figurant dans l'annexe des comptes sociaux d'EUROGERM SA détaille les données financières de ces sociétés non consolidées, dont figurent ci-dessous les principales données financières.

Nom de la société	Capitaux Propres (avant résultat)	Résultat Net
Moulin neuf SARL	492 K€	51 K€
Minoterie Taron SARL	135 K€	39 K€
Lapogé SCI	157 K€	42 K€

1.2 Variations de périmètre au cours de l'exercice

- La SAS Eurogerm Atelier Liquide, détenue au 31/03/2010 à 99,87% par EUROGERM SA, a été liquidée et dissoute sur septembre 2010. Cette liquidation est sans incidence sur le résultat du groupe.
- Une augmentation de capital a été réalisée sur la filiale EUROGERM Maroc, par compensation de comptes courants des différents actionnaires actuels, ce qui a eu pour effet de porter le pourcentage de détention de EUROGERM SA de 75% à 65,23%.
- Une augmentation de capital a été réalisée sur la filiale EUROGERM Mexico, par compensation de comptes courants des différents actionnaires actuels. Le pourcentage de détention reste inchangé à 70%.
- Une augmentation de capital a été réalisée sur la filiale EUROGERM Andina, par compensation de comptes courants des différents actionnaires actuels. Le pourcentage de détention reste inchangé à 70%.
- La filiale EUROGERM USA, créée en Mai 2010, est consolidée à compter de cet exercice. Son activité a démarré à l'automne 2010.
- La participation de EUROGERM SA dans la SARL GUSTALIS CERELAB a été ramenée à 40% en 2011, suite à une cession de 10% du capital en février 2011. Le résultat de cette cession est nul.
- EUROGERM SA a pris une participation de 70% dans la nouvelle structure GUSTALIS SOLUTIONS SAVEUR pour un montant de 210 K€. Cette dernière exploite l'activité « Solutions Saveur » depuis février 2011, suite à l'acquisition du fonds de commerce correspondant auprès de la société GUSTALIS CERELAB.



2. PRINCIPES, METHODES ET MODALITES DE CONSOLIDATION

2.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés sont établis selon les principes comptables et les règles d'évaluation fixés par la loi et le code de commerce, en conformité avec le Règlement CRC n° 99-02 du 29 avril 1999 relatif aux comptes consolidés des sociétés commerciales et des entreprises publiques.

Les règles et méthodes comptables sont identiques à celles utilisées pour l'exercice clos le 31 mars 2010.

2.2 Changement de méthode comptable

Aucun changement de méthode n'est à signaler.

2.3 Modalités de consolidation

2.3.1 Méthodes de consolidation

Les états financiers des sociétés dans lesquelles Eurogerm exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale. Les sociétés pour lesquelles le contrôle est partagé avec un partenaire, sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés pour lesquelles EUROGERM exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les incidences des transactions entre les sociétés du Groupe sont éliminées.

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont consolidées sur la base de leurs comptes arrêtés au 31 mars 2011, mis en harmonie avec les principes comptables retenus par le Groupe, à l'exception d'Eurogerm Algérie dont les comptes de 12 mois ont été clôturés le 31/12/2010, et d'IDS Solutions Conditionnement dont les comptes annuels sont arrêtés au 30 septembre 2010.

2.3.2 Conversion des transactions libellées en monnaie étrangère

Les états financiers des filiales étrangères ont été convertis en euros en utilisant les taux suivants :

- Taux de clôture de l'exercice pour les postes du bilan autres que les éléments de la situation nette,
- Taux moyen de l'exercice pour le compte de résultat,
- Taux historique pour les éléments de capitaux propres.

La différence de conversion qui apparaît au passif du bilan est la conséquence de l'utilisation de ces différents taux.



Les taux de conversion retenus pour la consolidation sont :

		Taux de clôture		Taux moyen	
		31/03/2011	31/03/2010	31/03/2011	31/03/2010
Algérie	Dinar algérien	0,01005 €	0,00953 €	0,01026 €	0,00984 €
Mexique	Peso	0,05908 €	0,06003 €	0,06077 €	0,05398 €
Pérou	Nouveau sol	0,25144 €	0,26214 €	0,26882 €	0,24214 €
Maroc	Dirham	0,08845 €	0,08934 €	0,08962 €	0,08859 €
Brésil	Real Brésilien	0,43369 €	0,41592 €	0,43854 €	0,39219 €
USA	Usd	0,70388 €		0,73798 €	

2.4 Méthodes et règles d'évaluation

2.4.1 Généralités

Les états financiers des sociétés du groupe ont été le cas échéant retraités préalablement à la consolidation afin d'être mis en harmonie avec les principes comptables du groupe, précisés ci-après.

2.4.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles correspondent pour l'essentiel :

- aux logiciels amortis sur une période linéaire de 3 à 5 ans,
- aux écarts d'acquisition des titres de participation constatés dans le cas où le prix d'acquisition excède, à la date du rachat, la quote-part dans les capitaux propres retraités de la société concernée. Son montant est déterminé après affectation des plus ou moins values latentes aux éléments d'actifs identifiables et de la prise en compte des passifs latents.

Ces écarts sont amortis selon le mode linéaire. Les objectifs stratégiques fixés par le groupe dans le cadre de sa politique de croissance externe conduisent à retenir une durée d'amortissement comprise entre 15 et 20 ans.

En outre, un amortissement exceptionnel complémentaire est comptabilisé dans le cas où la valeur nette comptable de l'écart d'acquisition est supérieure à sa valeur actuelle. La valeur actuelle est calculée sur la base d'une méthode de valorisation multicritères, dont celle des Discounted Cash Flows (DCF) réalisée sur la base d'un plan d'affaires pluriannuel.

Des tests de perte de valeur des écarts d'acquisition ont été réalisés à l'occasion de la clôture des comptes 2011. Ces tests ont été réalisés sur la base de la valeur d'utilité déterminée en appliquant la méthode des flux futurs de trésorerie actualisés.

Les hypothèses clés retenues sont les suivantes pour l'écart d'acquisition de la société Eurogerm Leag :

- Des flux futurs de trésorerie à 5 ans
- Un taux d'actualisation avant impôt de 8.72 % ;
- Un taux de croissance à l'infini de 1,5 % pour la détermination de la valeur terminale, appliqué sur les cash flows de la dernière année du plan ;
- Un taux d'impôt de 30 % appliqué sur les flux de trésorerie futurs.



Au 31/03/2011, aucun indice de perte de valeur n'a été détecté suite à la réalisation de ces tests.

En conformité avec le Règlement 99-02, les acquisitions de fonds de commerce sont comptabilisées en écarts d'acquisition.

Les dépenses liées aux activités de recherche et développement sont comptabilisées en charges dès qu'encourues.

2.4.3 Immobilisations corporelles

Les terrains, constructions et équipements sont évalués à leur coût d'acquisition. Les durées et modalités d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

- Constructions	20 à 30 ans	Linéaire
- Installations et agencements	8 à 15 ans	Linéaire
- Matériels et outillages industriels	5 à 12 ans	Dégressif ou Linéaire
- Matériels de transport	4 à 5 ans	Linéaire
- Mobiliers et matériels de bureau	3 à 10 ans	Dégressif ou Linéaire

Les contrats de crédit-bail immobilier et mobilier sont retraités comme si les biens correspondants avaient été acquis à crédit dès lors qu'ils transfèrent au groupe la quasi-totalité des risques inhérents à la propriété de l'actif loué. Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan pour leur valeur vénale à la date d'acquisition et amorties en fonction de leur durée de vie économique estimée. En contrepartie, une dette financière du même montant apparaît au bilan et s'amortit suivant le plan de remboursement du crédit-bail souscrit. Les contrats de location dans lesquels le bailleur ne transfère pas la quasi-totalité des avantages et des risques inhérents à la propriété de l'actif sont classés en tant que contrats de location simple, les paiements au titre de ces contrats sont comptabilisés en charges sur une base linéaire jusqu'à l'échéance du contrat.

2.4.4 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont représentatives de dépôts de garantie comptabilisés à leur valeur historique, des participations non consolidées et également de comptes de placement quasi disponibles pour un montant de 943 K€ (comptes à terme en garantie d'emprunts et avances faites dans le cadre du contrat de liquidité de la société consolidante)

2.4.5 Stocks et en-cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition.

Les produits finis et en-cours de production sont valorisés au coût de production.

Les dépréciations nécessaires sont constituées sur les stocks présentant un risque d'obsolescence et les produits dont la valeur vénale (de marché) au 31/03 est inférieure à la valeur comptable telle que ci-dessus définie.

Les profits internes, inclus dans les stocks des sociétés du groupe sont éliminés et l'effet de l'impôt correspondant est reconnu.



2.4.6 Créances clients et comptes rattachés

Les créances clients sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Elles ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

2.4.7 Impôts différés

Afin d'assurer une meilleure représentation de la situation fiscale différée, le groupe utilise la méthode du report variable qui tient compte pour le calcul des impôts différés, des conditions d'imposition connues à la fin de l'exercice.

Les comptes consolidés enregistrent des impôts différés résultant pour l'essentiel :

- de l'annulation des provisions réglementées
- de la constatation de l'impôt sur les subventions d'investissement
- des différences temporaires entre le résultat fiscal et le résultat retraité
- de l'élimination des profits internes
- du retraitement des crédits-baux
- des déficits fiscaux reportables dans la mesure où l'actif constaté est certain à la date de clôture.

2.4.8 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Elles font, lorsque nécessaire, l'objet d'une dépréciation calculée pour chaque ligne de titre de même nature, afin de ramener leur valeur au cours de Bourse moyen du dernier mois, ou à leur valeur de négociation probable pour les titres non cotés. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées. Les plus ou moins-values de cession sont enregistrées selon la méthode PEPS (ou FIFO) – Premier Entré Premier Sorti.

2.4.9 Provisions pour Risques et charges

Le groupe applique le règlement CRC n° 2000-06 sur les passifs.

Les provisions pour risques sont constituées pour faire face à l'ensemble des risques et charges connus jusqu'à l'établissement définitif des comptes.

2.4.10 Avances conditionnées

Les avances conditionnées comptabilisées dans les comptes individuels en "autres fonds propres" sont comptabilisées en dettes dans les comptes consolidés compte tenu de leur caractère remboursable.



2.4.11 Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non récurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle du Groupe.

2.4.12 Participation des salariés

Conformément aux dispositions du règlement 99-02, la participation des salariés est comptabilisée dans le poste "Charges de personnel" du compte de résultat.

2.4.13 Résultat par action

Le résultat net consolidé par action est obtenu en divisant le résultat net Part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Pour le calcul du résultat net dilué, le résultat net Part du Groupe de l'exercice et le nombre moyen pondéré d'actions sont ajustés de l'incidence maximale de la conversion des éléments dilutifs en actions ordinaires.

2.4.14 Indemnités de départ à la retraite

La loi française exige, le cas échéant, le versement d'une indemnité de départ à la retraite. Cette indemnité est déterminée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis aux salariés présents dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Les indemnités légales et conventionnelles sont évaluées pour chacun des salariés français du Groupe Eurogerm présent à la clôture en fonction de son ancienneté théorique le jour de son départ en retraite, selon les dispositions de la norme IAS 19 "Avantages du personnel", conformément à la recommandation 03-R-01 du CNC du 1^{er} avril 2003.

Le montant de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière, ne fait pas l'objet d'une provision, mais il est inscrit en engagements hors bilan. Les hypothèses retenues sont les suivantes (méthode d'évaluation rétrospective avec salaire de fin de carrière) :

- taux annuel de revalorisation des salaires (inflation comprise) : 2 %
- taux net annuel de capitalisation (inflation comprise) : 4 %
- taux de mobilité (tum over) : 2%
- âge de départ à la retraite : 65 ans
- modalités de départ en retraite : à l'initiative du salarié
- taux annuel d'actualisation : 4%
- taux de charges sociales patronales : 45%



3. Notes relatives au bilan et au compte de résultat

NOTE 1 : IMMOBILISATIONS

L'évolution des immobilisations s'analyse comme suit :

IMMOBILISATIONS	31/03/2010	Acquisitions/ Augmentations	Variations de périmètre ***	Cessions/ Diminutions	31/03/2011
Immobilisations incorporelles					
Fonds de commerce	53				53
Ecart d'acquisition	4 254		(88)		4 166
Autres immobilisations incorporelles *	1 390	342	(25)	5	1 702
Total immobilisations incorporelles	5 697	342	(113)	5	5 921
Immobilisations corporelles					
Terrains	718	76			794
Constructions	7 467	474	(83)		7 858
Matériel et outillage	7 172	243	(276)	252	6 887
Autres immobilisations corporelles	2 723	464	(240)	262	2 685
Avances et acomptes / immob.	105			105	0
Total immobilisations corporelles **	18 185	1 257	(599)	619	18 224
Immobilisations financières					
Participations	79			2	77
Dépôts et cautionnements	106	18		3	121
Autres immobilisations financières	851	112			963
Total immobilisations financières	1 036	130	0	5	1 161
Titres mis en équivalence	160	404			564
TOTAL	25 078	2 133	(712)	629	25 870

* parmi les 342 K€ d'acquisitions : 173 K€ sont relatifs au développement d'un nouveau système de gestion intégré.

** parmi les 1.257 K€ d'acquisitions : 300 K€ concernent l'extension de la partie stockage (Cf. Note sur les faits marquants).

*** dont GUSTALIS CERELAB (529 K€) et EUROGERM ATELIER LIQUIDE (183 K€)

Le poste « Autres immobilisations financières » se décompose à la clôture comme suit :

- comptes à terme en garantie d'emprunts : 500 K€
- avance de trésorerie / contrat de liquidité : 443 K€



L'évolution des amortissements s'analyse comme suit :

AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	31/03/2010	Augmentations	Variations de périmètre *	Diminutions	31/03/2011
Immobilisations incorporelles					
Fonds de commerce	0				0
Ecart d'acquisition	1 054	285	(236)		1 103
Autres immobilisations incorporelles	1 015	221	(12)	5	1 219
Total immobilisations incorporelles	2 069	506	(248)	5	2 322
Immobilisations corporelles					
Terrains	0				0
Constructions	1 679	392	(46)		2 025
Matériel et outillage	4 445	542	(119)	82	4 786
Autres immobilisations corporelles	1 423	278	(178)	106	1 417
Total immobilisations corporelles	7 547	1 212	(343)	188	8 228
Total immobilisations financières	139	21	0	0	160
TOTAL	9 755	1 739	(591)	193	10 710

* dont GUSTALIS CERELAB (413 K€) et EUROGERM ATELIER LIQUIDE (178 K€)

Au 31 mars 2011, la valeur nette des écarts d'acquisition se répartit de la façon suivante :

- Leag – Laboratorio : 2 128 K€ (2007)
- Fonds de commerce Gustalis Solutions Saveur : 935 K€ (2011)

La ventilation des valeurs nettes comptables par zone géographique est la suivante :

Valeurs nettes comptables	31/03/2011			31/03/2010		
	France	Export	Total	France	Export	Total
Immobilisations incorporelles						
Fonds de commerce	53		53	53		53
Ecart d'acquisition	935	2 128	3 063	857	2 343	3 200
Autres immobilisations incorporelles	241	69	310	353	22	375
Immobilisations incorporelles en cours	173		173			
Total immobilisations incorporelles	1 402	2 197	3 599	1 263	2 365	3 628
Immobilisations corporelles						
Terrains	446	348	794	446	272	718
Constructions	5 455	378	5 833	5 628	160	5 788
Matériel et outillage	1 601	500	2 101	2 111	616	2 727
Autres immobilisations corporelles	967	301	1 268	1 015	285	1 300
Avances et acomptes / immob.			0	18	87	105
Total immobilisations corporelles	8 469	1 527	9 996	9 218	1 420	10 638
Immobilisations financières						
Participations	77		77	79		79
Dépôts et cautionnements	46	75	121	49	57	106
Autres immobilisations financières	963		963	851		851
Total immobilisations financières	1 086	75	1 161	979	57	1 036
Titres mis en équivalence	404		404	21		21
TOTAL	11 361	3 799	15 160	11 481	3 842	15 323



NOTE 2 : STOCKS ET EN-COURS

Les stocks et en-cours se décomposent comme suit :

STOCKS	31/03/2011	31/03/2010	Variation
Matières premières et approvisionnements	2 689	2 336	353
Produits finis et marchandises	1 693	1 224	469
Total stocks (brut)	4 382	3 560	822
Provisions pour dépréciation matières premières et approvisionnements	(13)	(9)	(4)
Provisions pour dépréciation des produits finis et marchandises	(22)	(44)	22
Total stocks (nets)	4 347	3 507	840

* Dont reprise utilisée 50 K€ (exploitation)

NOTE 3 : COMPTES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

La ventilation se présente comme suit :

CLIENTS	31/03/2011	31/03/2010	Variation
Clients *	9 181	8 570	611
Factures à établir	114	99	15
Total clients (bruts)	9 295	8 669	626
Provisions pour dépréciations clients	(556)	(329)	(227)
Total clients (nets)	8 739	8 340	399

* dont 275 K€ de créances à plus d'un an.

** dont reprise utilisée 18 K€ (exploitation)

NOTE 4 : AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION

L'ensemble des autres créances a une échéance à moins d'un an. La ventilation se présente comme suit :

AUTRES CREANCES	31/03/2011	31/03/2010	Variation
Fournisseurs débiteurs	144	61	83
Organismes sociaux	24	15	9
Etat IS	53	512	(459)
Etat TVA	381	706	(325)
Produits à recevoir	107	271	(164)
Divers	240	278	(38)
Charges constatées d'avance	254	271	(17)
Total autres créances (brut)	1 203	2 114	(911)
Provision pour dépréciation	(74)	(22)	(52)
Total autres créances (net)	1 129	2 092	(963)

* dont reprise utilisée = 0 K€



NOTE 5 : VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Au 31/03/2011, il n'existe pas de plus ou moins-values latentes.

NOTE 6 : CAPITAL SOCIAL

Au 31/03/2011, le capital social est composé de 4 295 521 actions de 0,10 € de valeur nominale.

Le Conseil d'Administration, réuni le 25 septembre 2008, a décidé l'attribution de 22 250 options de souscription d'actions dans le cadre de l'ouverture d'un plan de stock options. Ce plan a été arrêté en conformité de l'autorisation de l'Assemblée Générale du 2 février 2007. Le prix de souscription a été fixé par le Conseil d'Administration à 13 euros (valeur également retenue pour le calcul de la contribution sociale de 10%). Les mandataires sociaux bénéficiaires sont tenus de conserver au minimum 10% des actions issues de la levée de leurs options jusqu'à la date de cessation de leurs fonctions. Aucune de ces options n'a été exercée en date du 31/03/2011.

L'effet dilutif sur le résultat par action de ces options est sans incidence au 31/03/2011, le résultat net par action dilué s'établissant à 0,67 € par action au 31 mars 2011.

Les subventions d'investissement sont inscrites en capitaux propres pour 402 K€.

Contrat de liquidité :

Eurogerm a confié à NATIXIS SECURITIES l'animation de son titre dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de Déontologie de l'AMAFI reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, une somme de 0.5 million d'euros a été initialement portée au crédit du compte de liquidité.

Les acquisitions d'actions propres sont déduites des capitaux propres. Les pertes et profits liés aux achats et ventes d'actions propres sont comptabilisés en capitaux propres.

Au 31 mars 2011, le nombre d'actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité est de : 4.833 actions

Le contrat de liquidité a été suspendu du 27 octobre 2010 au 2 janvier 2011. Durant cette période, un contrat tripartite a été signé entre Eurogerm SA, la société Mobago (actionnaire majoritaire d'Eurogerm SA) et NATIXIS. Pour la mise en œuvre de ce contrat, 100K€ de liquidité ont été apportés par la société MOBAGO.



NOTE 7 : PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES, IMPÔTS DIFFERES PASSIF

Les provisions se décomposent comme suit :

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES, IDP	31/03/2011	31/03/2010
Provisions pour risques et charges	137	124
Impôts différés passif	540	552
Total provisions	677	676

Détail des provisions pour risques et charges :

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	31/03/2010	Augmentation	Variations de périmètre	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	31/03/2011
Provisions pour litiges	0					0
Provisions pour impôt	53			53		0
Autres risques et charges	71	66				137
Total provisions	124	66	0	53	0	137

dont dotations et reprises :

d'exploitation	8				
financières					
exceptionnelles		58		53	

Détail des impôts différés :

	31/03/2011	31/03/2010
Décalage temporaire du paiement de l'impôt	161	89
Gain d'IS sur déficits	0	0
Subventions d'investissement	(149)	(160)
Provisions réglementées	(347)	(295)
Retraitement crédit-bail	(331)	(282)
Retraitement marges en stock	126	96
Divers		
Total	(540)	(552)
Dont actif	0	0
Dont passif	(540)	(552)



NOTE 8 : EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

Les emprunts et dettes financières du groupe s'analysent comme suit :

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	31/03/2011	Echéancier de remboursement			31/03/2010
		Moins de 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Emprunts bancaires	1 755	363	1 107	285	1 578
Soldes créditeurs de banques	0				0
Comptes courants hors groupe	7	7			98
Avances Coface et Anvar	40		40		92
Crédits baux mobiliers	124	55	69		191
Crédits baux immobiliers	3 427	367	1 307	1 753	3 857
Total	5 353	792	2 523	2 038	5 816
Dont partie à taux variable	894	325	569		1 347
Dont partie à taux fixe	4 412	460	1 914	2 038	4 320
Dont partie non rémunérée	47	7	40		149

Les emprunts bancaires s'élèvent à 1 755 K€ au 31 mars 2011. L'emprunt dont le montant initial est le plus élevé (1.000 K€) et dont le capital restant dû au 31/03/2011 s'élève à 614K€ a un taux d'intérêt E3M+0,75, plafonné à 5%. Il est garanti par le nantissement de comptes à terme bloqués à hauteur de 500 K€ (Cf. Note 1).

La ventilation des emprunts et dettes financières par devises est la suivante :

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES PAR DEVICES	31/03/2011	31/03/2010
Euros	5 196	5 569
Dinar Algérien	0	0
Nouveau Sol péruvien	155	191
Peso mexicain	0	1
Real brésilien	2	2
Dirham marocain	0	53
Total	5 353	5 816

NOTE 9 : DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Le détail du poste s'analyse comme suit :

FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	31/03/2011	31/03/2010
Fournisseurs	5 507	5 463
Factures Non Parvenues	343	297
Total	5 850	5 760



NOTE 10 : AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION

Le détail des autres dettes est le suivant :

AUTRES DETTES	31/03/2011	31/03/2010
Dettes sociales		
Comité d'entreprise	2	3
Congés payés	449	464
Participation des salariés	242	121
Autres charges à payer au personnel	106	155
Organismes sociaux	714	740
Dettes fiscales		
Etat - TVA	133	174
Etat - IS	169	98
Autres dettes fiscales	198	197
Autres dettes		
Clients créiteurs, avoirs à établir	192	261
Charges à payer diverses	161	139
TOTAL	2 366	2 352

Ces autres dettes ont une échéance inférieure à un an.

NOTE 11 : CHIFFRE D'AFFAIRES

L'évolution du chiffre d'affaires, ainsi que sa répartition géographique, est la suivante :

	31/03/2011	31/03/2010
Ventes de biens et marchandises		
France	27 289	26 513
Export	24 278	22 130
Ventes de prestations de services		
France	395	443
Export	856	921
Total	52 818	50 007

L'impact du taux de change sur l'évolution du chiffre d'affaires n'est pas significatif.

La répartition du chiffre d'affaires par marchés est la suivante :

	31/03/2011	31/03/2010
Correcteurs de meunerie et pré-mix secteur meunerie	10 947	11 133
Améliorants de panification et pré-mix secteur boulangerie industrielle	21 905	19 329
Ingrédients, concepts, avants produits de pâtisserie et divers	19 966	19 545
Total	52 818	50 007



NOTE 12 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Les autres produits d'exploitation se décomposent comme suit :

	31/03/2011	31/03/2010
Subvention d'exploitation	341	356
Transfert de charges	206	86
Reprises provisions sur stocks	57	10
Reprises provisions créances clients	31	20
Crédit Impôt Recherche	181	266
Produits divers	0	5
Total	816	743

NOTE 13 : CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel s'analysent comme suit:

	31/03/2011	31/03/2010
Salaires bruts	6 034	5 669
Charges sociales	2 556	2 341
Participation des salariés	239	118
Total	8 829	8 128

NOTE 14 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation se décomposent comme suit :

	31/03/2011	31/03/2010
Fournitures non stockées	411	417
Locations	722	764
Entretiens, maintenance	544	514
Assurance	254	238
Personnel extérieur	659	777
Commissions sur ventes	454	436
Honoraires	1 412	1 266
Publicités et promotions	318	471
Transport	1 863	1 772
Missions, réceptions, déplacements	688	617
Affranchissements et télécom	201	189
Autres	479	372
Total	8 005	7 833



NOTE 15 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS D'EXPLOITATION

Le poste s'analyse comme suit :

	31/03/2011	31/03/2010
Dépréciations de stocks	36	57
Autres provisions	8	
Dépréciations des créances clients	258	62
Sous-total	302	119
Amortissements	1 419	1 428
Total	1 721	1 547

NOTE 16 : FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Le montant des frais de recherche et développement du Groupe au titre de l'exercice clos le 31 mars 2011 s'élève à 913K€.

NOTE 17 : CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

Le résultat financier se décompose comme suit :

	31/03/2011		31/03/2010	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Revenus des placements de trésorerie	248		149	
Gains de change	87		134	
Escomptes	1	38	1	15
Pertes de change		85		116
Intérêts sur emprunts (retraitements de crédit-bail inclus)		243		288
Intérêts bancaires				12
Autres charges et produits financiers	0	35	8	13
Total	336	401	292	444



NOTE 18 : CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Les charges et produits exceptionnels se détaillent comme suit :

	31/03/2011	31/03/2010
Produits de cession des immobilisations	176	351
Valeurs nettes comptables des immobilisations cédées	(100)	(295)
Quote-part de subvention d'investissement	147	80
Charges sur litiges		(46)
Reprises provisions exceptionnelles	53	2
Dotations amortissements et provisions exceptionnelles	(111)	(182)
Divers	23	(63)
Total	188	(153)

NOTE 19 : IMPOT SUR LES SOCIETES

Ventilation de l'impôt sur les sociétés

L'impôt comptabilisé sur l'exercice se décompose comme suit :

	31/03/2011	31/03/2010
Impôt exigible	1 270	951
Impôt différé	(47)	193
Total	1 223	1 144

Preuve d'impôt

L'impôt comptabilisé sur l'exercice s'analyse comme suit :

	31/03/2011	31/03/2010
Résultat consolidé des sociétés intégrées avant impôt	4 363	3 246
Taux d'impôt	33,33%	33,33%
Impôt sur les sociétés théorique	1 454	1 082
Impôt sur les sociétés comptabilisé sur l'exercice	1 223	1 144
Ecart	(231)	62
Décomposition de l'écart :		
Accroissement sur charges non déductibles	104	104
Allègement sur pertes fiscales non activées antérieurement	(55)	
Crédits d'impôt	(26)	(18)
Allègement sur bénéfices exonérés (pôle de compétitivité)	(200)	
Divers	(54)	(24)
Ecart	(231)	62



4. Autres informations

NOTE 20 : RISQUES FINANCIERS

- **Risque de taux d'intérêt**

Endettement financier

L'endettement financier du groupe est présenté à la note 8 du présent document.

Trésorerie du groupe

Au 31 mars 2011, la trésorerie positive du groupe s'élève à 13 480 K€, composée de :

- disponibilités à hauteur de 13 478 K€ ;
- SICAV monétaires à hauteur de 2 K€ ;

Cette trésorerie, essentiellement non rémunérée, n'est pas investie en produits de placements obligataires. Le groupe n'est donc pas exposé, sur ses placements et disponibilités, à un risque de taux d'intérêt significatif.

Le Groupe dispose également d'une trésorerie à moyen terme à hauteur de 943 K€ inscrite en immobilisations financières, composée de :

- Comptes à terme bloqués en garantie : 500 K€
- Avances trésorerie (contrat de liquidité) : 443 K€

Sensibilité à la variation des taux

La sensibilité maximale à la hausse ou à la baisse de 100 points de base des taux d'intérêts sur l'endettement financier à taux variable est inférieur à 20 K€. Le groupe n'a donc pas mis en place de politique de couverture spécifique de son risque de taux.

- **Risque de liquidité**

En milliers d'euros	31/03/2011	31/03/2010
Emprunts et dettes financières (1)	5 353	5 816
Disponibilités et valeurs mobilières (2)	13 480	12 021
Trésorerie nette (2) - (1)	8 127	6 205
Trésorerie à moyen terme (3)	943	831
Trésorerie nette totale (2) - (1) + (3)	9 070	7 036

Compte tenu de sa trésorerie nette positive au 31 mars 2011 et de sa capacité à générer des flux nets de trésorerie d'exploitation positifs, le groupe estime ne pas être confronté à un quelconque risque de liquidité.



• Risque de change

Au titre de l'exercice clos, la société EUROGERM SA a poursuivi ses contrats de ventes à terme, destinés à couvrir des ventes en dollars, pour un montant total de 442 KUSD qui se décomposent comme suit :

- 187 KUSD au cours de 1.4287 (échéance 24/12/2010)
- 170 KUSD au cours de 1.4104 (échéance 28/01/2011)
- 20 KUSD au cours de 1.3749 (échéance 17/02/2011)
- 31 KUSD au cours de 1.3565 (échéance 04/03/2011)
- 34 KUSD au cours de 1.2175 (échéance 03/09/2010)

Compte tenu de l'évolution du cours du dollar, aucune vente à terme n'est en cours au 31 mars 2011.

Les comptes des filiales étrangères (hors zone euro) sont convertis selon les règles et méthodes décrites au paragraphe 2.3.2 du présent document. Le tableau suivant indique, à la date du 31 mars 2011, la part des actifs, passifs, et engagements hors bilan en devises.

En milliers d'unités	Dinar Algérien	Nouveau Sol Pérou	Peso mexicain	Dirham Marocain	Real Brésilien	Dollar Américain
Actifs	19 580	2 889	14 548	7 283	509	241
Passifs	32	506	3 329	2 263	128	18
Position nette avant gestion	19 548	2 383	11 219	5 020	381	223
Hors bilan						
Position nette après gestion	19 548	2 383	11 219	5 020	381	223
En euros au 31/03/2011	196	599	663	444	165	157

• Risque actions

La société Eurogerm SA ne détient pas de portefeuille d'actions en dehors de ses titres de participations. En revanche, elle détient, via un contrat de liquidité, 4.833 de ses propres actions à la clôture des comptes (Cf. Note 6). Les excédents de trésorerie sont placés en SICAV monétaires et en comptes à terme.

NOTE 21 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

	31/03/2011	31/03/2010
Cautions données	100	153
Dettes garanties par des sûretés réelles	839	614
Indemnités de départ à la retraite *	536	349
Total	1 475	1 116

* avant couverture par des contrats d'assurance (117 K€ au 31 mars 2011).

L'augmentation de l'engagement Indemnités de départ à la retraite au cours de l'exercice provient notamment de la révision du taux de turn-over des salariés.



Instruments financiers

La société Eurogerm SA a souscrit au cours de l'exercice des contrats de ventes à terme de devises pour un montant global de 442 USD (Cf. Note 20). Aucun contrat n'est en cours à la clôture au 31/03/2011.

Droit individuel à la formation

Le volume d'heures de formation correspondant aux droits acquis au titre du droit individuel à la formation au 31 mars 2011, n'ayant pas donné lieu à demande, s'élève à 10 862 h.

Locations-financement / locations simples

Les locations-financement ont fait l'objet d'un retraitement intégral dans les comptes consolidés par l'inscription d'un actif et d'une dette au bilan. En revanche, les locations simples (mobilières et immobilières) sont maintenues en charges d'exploitation.

Les engagements de locations simples sont les suivants :

	31/03/2011	Paiements dus par période			31/03/2010
		A moins d'un an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	
Contrats de locations immobilières	915	293	577	45	1 131
Contrats de locations mobilières	432	189	243	0	464
Total Locations simples	1 347	482	820	45	1 595

NOTE 22 : EFFECTIF MOYEN DU GROUPE

L'effectif moyen du groupe a évolué comme suit :

	31/03/2011	31/03/2010
Cadres	58	49
Non cadres	124	126
Effectif global	182	175

NOTE 23 : REMUNERATIONS ALLOUEES AUX ORGANES DE DIRECTION ET D'ADMINISTRATION

Le montant global des rémunérations directes et indirectes de toute nature perçues, des sociétés françaises et étrangères membres du groupe, par les organes de direction et d'administration de la société consolidante est le suivant :

	31/03/2011	31/03/2010	31/03/2011	31/03/2010	31/03/2011	31/03/2010
	Jetons de présence		Salaires et avantages		Nombre d'options de souscription d'actions attribuées	
Organes d'Administration (administrateurs)	5	5				
Organes de Direction (PDG et DG délégué)			416	430	3 000	3 000



NOTE 24 : EVENEMENTS POST CLOTURE

Eurogerm SA est devenu majoritaire en mai 2011 (détention portée de 40% à 51%) dans la société IDS Solutions Conditionnement, spécialisée dans le conditionnement à façon pour l'industrie agroalimentaire, par un apport en capital de 67 K€.

Eurogerm SA a constitué avec le groupe NISSHIN SEIFUN début 2011 la Joint Venture Eurogerm Shanghai, dont la licence d'exploitation a été obtenue le 29/06/2011. Le 1er Board a eu lieu le 01/07/2011 afin de nommer les organes de Direction.

NOTE 25 : ENTREPRISES LIEES

La société ACG, détenue par Monsieur Jean Philippe GIRARD, réalise au profit de la société Eurogerm SA des prestations de conseil, d'assistance en matière de définition de stratégie, de politique commerciale et de marketing. A ce titre, la rémunération versée à la société ACG s'est élevée à 517 K€ HT au titre de l'exercice.

Le groupe Informatique Minute, détenu majoritairement par la société ACG, réalise au profit d'Eurogerm SA des prestations recouvrant notamment le développement de programmes et logiciels, la maintenance informatique et la vente de matériel informatiques. Le montant de ces prestations s'est élevé à 410 K€ HT au titre de l'exercice.

L'avance en compte courant que la société Eurogerm SA détient vis-à-vis de la société IDS Solutions Conditionnement s'élève à 130 K€ au 31 mars 2011.

Les transactions ont été conclues aux conditions normales de marché.

Le contrat de liquidité a été suspendu du 27 octobre 2010 au 2 janvier 2011. La société MOBAGO a assuré le financement du contrat de liquidité au cours de cette période (Cf. Note 6).



NOTE 26 : HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

en milliers d'euros	ECA		SECC	
	Montants H.T.		Montants H.T.	
	2010-2011	2009-2010	2010-2011	2009-2010
Audit				
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés				
Société mère	50	50	11	11
Filiales intégrées globalement	5	1		
Examen limité				
Société mère				
Filiales intégrées globalement				
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes				
Société mère	25	25	9	9
Filiales intégrées globalement	2	1		
<i>Sous-total</i>	82	77	20	20
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées				
Juridique, fiscal, social				
Autres				
<i>Sous-total</i>				
TOTAL	82	77	20	20

SA EUROGERM

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

Exercice : 1^{er} avril 2010 - 31 mars 2011

S.E.C.C

15 Rue George Sand

21300 CHENOVE

EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT

37 Rue Elsa Triolet – Parc Valmy

21000 DIJON

Exercice : 1^{er} avril 2010 - 31 mars 2011

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2011 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société EUROGERM, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 – Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2 – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note 2 de l'annexe des comptes consolidés expose les méthodes de consolidation et principes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe.
- Comme précisé dans la note 2.4.2 de l'annexe des comptes consolidés, la société procède, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition afin de déterminer si leur valeur actuelle est inférieure à leur valeur nette comptable. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 – Vérification spécifique


Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Chenôve et à Dijon, le 21 juillet 2011
Les Commissaires aux Comptes

S.E.C.C

Oliver SARLIN

EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT

Jérôme BURRIER



Comptes sociaux clos au 31 mars 2011



BILAN ACTIF

(en euros)	31/03/2011			31/03/2010
	Brut	Amortissements & provisions	Net	Net
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de recherche et de développement	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	1 388 662	1 147 015	241 648	335 419
Fonds commercial	63 365	-	63 365	63 365
Autres immobilisations incorporelles	173 000	-	173 000	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
Total immobilisations incorporelles	1 625 027	1 147 015	478 013	398 784
Terrains	-	-	-	-
Constructions	1 886 377	832 001	1 054 376	899 959
Installations techniques, matériel et outillage	3 276 535	1 688 708	1 587 828	1 769 769
Autres immobilisations corporelles	2 110 900	1 150 840	960 059	907 641
Immobilisations en cours	-	-	0	8 081
Avances et acomptes	-	-	0	10 455
Total immobilisations corporelles	7 273 812	3 671 549	3 602 263	3 595 905
Participations	5 568 766	460 000	5 108 766	4 234 099
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	1 078 625	-	1 078 625	1 076 052
Total immobilisations financières	6 647 390	460 000	6 187 390	5 310 151
ACTIF IMMOBILISE	15 546 228	5 278 565	10 267 665	9 304 840
Stocks matières premières	2 138 171	12 959	2 125 212	1 754 366
En-cours de production de biens	-	-	-	-
Stocks produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	693 262	22 703	670 559	410 414
Avances et acomptes versés s/ commandes	-	-	-	-
Créances clients et comptes rattachés	8 494 234	348 119	8 146 115	8 105 481
Autres créances	863 946	-	863 946	1 636 168
Valeurs mobilières de placement	1 661	-	1 661	1 622
Disponibilités	12 821 319	-	12 821 319	11 239 838
Charges constatées d'avance	397 200	-	397 200	385 814
ACTIF CIRCULANT	25 409 792	383 781	25 026 011	23 533 703
Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	-
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
Ecart de conversion actif	28 192	-	28 192	-
TOTAL ACTIF	40 984 212	5 662 346	35 321 868	32 838 543



BILAN PASSIF

(en euros)	31/03/2011	31/03/2010
Capital social ou individuel (dont versé : 429 552)	429 552	429 552
Primes d'émission, de fusion, d'apport	9 397 809	9 397 809
Réserves légales	42 955	42 955
Réserves réglementées	-	-
Autres réserves	13 852 204	12 854 650
Report à nouveau	8 447	2 043
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	2 884 969	1 856 658
Subventions d'investissement	84 058	98 095
Provisions réglementées	1 038 221	829 214
CAPITAUX PROPRES	27 738 215	25 510 976
Produits des émissions de titres participatifs	-	-
Avances conditionnées	40 000	91 795
AUTRES FONDS PROPRES	40 000	91 795
Provisions pour risques	134 379	47 997
Provisions pour charges	-	-
PROVISIONS	134 379	47 997
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	671 959	809 037
Emprunts et dettes financières divers	1 100	941
Total dettes financières	673 059	809 978
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 882 951	4 677 799
Dettes fiscales et sociales	1 623 661	1 438 138
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	227 770	249 971
Produits constatés d'avance	1 833	-
Total dettes d'exploitation	6 736 215	6 365 908
DETTES	7 409 274	7 175 886
Ecarts de conversion passif	0	11 889
TOTAL PASSIF	35 321 868	32 838 543



COMPTE DE RESULTAT

(en euros)	31/03/2011 (12 mois)	31/03/2010 (12 mois)
Ventes de marchandises	5 992 722	4 948 001
Production vendue de biens	35 990 253	35 073 658
Production vendue de services	1 204 382	1 303 453
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	43 187 357	41 325 112
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	79 370	203 123
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	483 574	150 944
Autres produits	266	153 050
Total des produits d'exploitation	43 750 567	41 832 229
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	134 759	103 674
Variation de stocks (marchandises)	(239 179)	(168 232)
Achats de matières premières et autres approvisionnements	25 747 864	24 478 924
Variation de stocks de matières premières & approvisionnements	(377 806)	79 046
Autres achats et charges externes	6 716 225	6 818 460
Impôts, taxes et versements assimilés	695 020	631 356
Salaires et traitements	4 404 060	4 213 184
Charges sociales	2 122 798	1 977 978
Dotations aux amortissements sur immobilisations	786 349	712 141
Dotations aux provisions pour dépréciations des immobilisations		
Dotations aux provisions pour dépréciations sur actif circulant	236 848	101 917
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Autres charges	58 551	51 931
Total des charges d'exploitation	40 285 489	39 000 381
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 465 078	2 831 848
Produits financiers de participations	61 810	84 576
Autres intérêts et produits assimilés	288 183	391 993
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	300 000	
Différences positives de change	45 584	72 051
Produits financiers	695 576	548 619
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	49 192	239 000
Intérêts et charges assimilés	58 290	78 505
Différences négatives de change	30 634	72 394
Charges financières	138 116	389 899
RESULTAT FINANCIER	557 460	158 720
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	4 022 538	2 990 568
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	80 775	34 232
Produits exceptionnels sur opérations en capital	216 202	392 788
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 317 386	49 089
Produits exceptionnels	1 614 362	476 108
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	10 096	64 761
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 433 260	228 164
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	281 104	501 196
Charges exceptionnelles	1 724 460	794 121
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(110 098)	(318 013)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	228 743	100 462
Impôts sur les bénéfices	798 728	715 435
TOTAL DES PRODUITS	46 060 505	42 856 956
TOTAL DES CHARGES	43 175 536	41 000 298
BENEFICE OU PERTE	2 884 969	1 856 658



ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 35 321 868 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 43 187 356 Euros et dégagant un bénéfice de 2 884 969 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2010 au 31/03/2011.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants figurant dans la présente annexe sont exprimés en euros.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Evolution des participations

- Création de la filiale EUROGERM USA en mai 2010, détenue à 100% par EUROGERM SA, dont l'activité a démarré à l'automne 2010.
- La SAS EUROGERM ATELIER LIQUIDE, détenue au 31/03/2010 à 99,87% par EUROGERM SA, a été liquidée et dissoute sur septembre 2010. L'impact de cette liquidation sur le résultat de la société EUROGERM SA n'est pas significatif (+14 K€ : Cf. note 3.4).
- Une augmentation de capital a été réalisée sur la filiale EUROGERM Maroc, par compensation de comptes courants des différents actionnaires actuels, ce qui a eu pour effet de porter le pourcentage de détention de EUROGERM SA de 75% à 65,23%.
- Une augmentation de capital a été réalisée sur la filiale EUROGERM Mexico, par compensation de comptes courants des différents actionnaires actuels. Le pourcentage de détention reste inchangé à 70%.
- Une augmentation de capital a été réalisée sur la filiale EUROGERM Andina, par compensation de comptes courants des différents actionnaires actuels. Le pourcentage de détention reste inchangé à 70%.
- La participation de EUROGERM SA dans la SARL GUSTALIS CERELAB a été ramenée à 40% en 2011, suite à une cession de 10% du capital en février 2011.
- EUROGERM SA a pris une participation de 70% dans la nouvelle structure GUSTALIS SOLUTIONS SAVEUR pour un montant de 210 K€. Cette dernière exploite l'activité « Solutions Saveur » depuis février 2011, suite à l'acquisition du fonds de commerce correspondant auprès de la société GUSTALIS CERELAB.



Entrée du groupe NISSHIN SEIFUN

- En date du 18 juin 2010, le groupe NISSHIN SEIFUN, leader de la meunerie au Japon, a pris une participation dans le capital de EUROGERM SA de près de 15%. Cette prise de participation s'accompagne d'un partenariat stratégique visant à générer des synergies opérationnelles dans le développement de leurs activités internationales et technologiques, et de la création d'une joint-venture à 50-50 entre les 2 groupes en Chine.

Autres faits marquants

- Une nouvelle extension de la partie stockage (environ 500 m²) a été réalisée sur le site de Saint Apollinaire et mise en service en mars 2011. Le montant des dépenses engagées s'élève à 300 K€ environ.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- Eurogerm SA est devenu majoritaire en mai 2011 (détention portée de 40% à 51%) dans la société IDS Solutions Conditionnement, spécialisée dans le conditionnement à façon pour l'industrie agroalimentaire, par un apport en capital de 67 K€.
- Eurogerm SA a constitué avec le groupe NISSHIN SEIFUN début 2011 la Joint Venture Eurogerm Shanghai, dont la licence d'exploitation a été obtenue le 29/06/2011. Le 1er Board a eu lieu le 01/07/2011 afin de nommer les organes de Direction.



1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

1.1 Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

1.2 Changement de méthode comptable

Changement de présentation :

Au 31 mars 2011, le crédit d'impôt recherche (CIR) est comptabilisé dans le poste « Impôts sur les bénéfices » à hauteur de 142 K€, contrairement au 31/03/2010 où il apparaissait dans le poste « autres produits d'exploitation » à hauteur de 153 K€.

Cette présentation est conforme à l'information de l'Autorité des normes comptables sur l'avancement des travaux du groupe « Impôts, taxes et versements assimilés pour l'établissement des comptes individuels et consolidés selon les règles françaises », publiée en janvier 2011.

L'impact sur les comptes 31/03/2010 est le suivant :

En K€	31/03/2010 Publié	31/03/2010 Retraité*
Autres produits d'exploitation	153	-
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 832	2 679
RESULTAT COURANT	2 991	2 838
Impôts sur les bénéfices	715	563
RESULTAT NET	1 857	1 857

* Montant du CIR 2009 : 153 K€



2. COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

2.1 Etat des immobilisations

	31/03/2010	Acquisitions	Cessions / Diminutions	31/03/2011
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	1 247 167	84 665		1 331 831
Fonds de commerce	63 365			63 365
Autres immobilisations incorporelles	56 829			56 829
Immobilisations incorporelles en cours*		173 000		173 000
Total immobilisations incorporelles	1 367 361	257 665	-	1 625 025
Immobilisations corporelles				
Terrains	-			-
Constructions	1 650 008	236 369		1 886 376
Matériel et outillage industriel	3 134 599	163 105	21 168	3 276 535
Installations et agencements	1 110 779	138 965	32 105	1 217 639
Matériel de transport	84 036	142 357	77 308	149 085
Matériel et mobilier informatique	732 184	19 266	7 273	744 177
Immobilisations corporelles en cours	10 455	24 395	34 850	-
Avances et acomptes	8 081		8 081	-
Total immobilisations corporelles**	6 730 140	724 456	180 785	7 273 811
Immobilisations financières				
Titres de participation***	5 047 999	1 841 993	1 321 226	5 568 766
Dépôts et cautionnements	46 157	-		46 157
Prêts et autres immobilisations fin.	1 029 894	1 013 410	1 010 836	1 032 468
Total immobilisations financières	6 124 051	2 855 403	2 332 062	6 647 391
TOTAL	14 221 553	3 837 523	2 512 847	15 546 228

* les 173 K€ sont relatifs au développement d'un nouveau système de gestion intégré

** parmi les 724 K€ d'acquisitions : 300 K€ concernent l'extension de la partie stockage (Cf. Note sur les faits marquants)

*** les 1842 K€ d'acquisitions correspondent à (Cf. Note sur les faits marquants) :

- 1214K€ Eurogerm Atelier Liquide
- 104K€ Eurogerm Maroc
- 190K€ Eurogerm Andina
- 210K€ Gustalis Solutions Saveur
- 119K€ Eurogerm USA
- 5K€ Eurogerm Mexico

Les 1 321K€ de cessions / diminutions correspondent à (Cf. Note sur les faits marquants) :

- 1289K€ Eurogerm Atelier Liquide (Cf. note 3.4)
- 30K€ Gustalis Cerelab
- 2K€ divers



2.2 Etat des amortissements

	31/03/2010	Dotations	Diminutions	31/03/2011
Immobilisations incorporelles				
Logiciels, autres immob. incorporelles	968 578	178 437	-	1 147 016
Total immobilisations incorporelles	968 578	178 437	-	1 147 016
Immobilisations corporelles				
Terrains	-	-	-	-
Constructions	750 050	81 951	-	832 001
Matériel et outillage industriel	1 364 830	342 172	18 294	1 688 709
Installations et agencements	489 143	107 080	26 674	569 549
Matériel de transport	12 526	17 726	19 316	10 936
Matériel et mobilier informatique	517 686	58 981	6 314	570 352
Total immobilisations corporelles	3 134 236	607 911	70 598	3 671 548
TOTAL	4 102 813	786 348	70 598	4 818 563

2.3 Etat des provisions

	31/03/2010	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	31/03/2011
Provisions réglementées					
Amortissements dérogatoires	550 837	184 138	13 909	-	721 067
Provision pour hausse de prix	278 377	38 777	-	-	317 154
TOTAL	829 214	222 915	13 909	-	1 038 221
Provisions pour risques et charges					
Litiges	-	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	47 997	58 190	-	-	106 187
Provision pour perte de change	-	28 192	-	-	28 192
TOTAL	47 997	86 382	-	-	134 379
Provisions pour dépréciation					
Sur titres de participation	813 900	21 000	74 899	300 000	460 000
Sur stocks et en cours	49 667	35 662	49 667	-	35 662
Sur comptes clients	381 978	201 186	232 474	2 572	348 119
Autres provisions pour dépréciation*	1 014 382	-	1 014 382	-	-
TOTAL	2 259 927	257 848	1 371 422	302 572	843 781
TOTAL GENERAL	3 137 138	567 145	1 385 331	302 572	2 016 381
Dont dotations et reprises					
d'exploitation	-	236 848	67 945	2 572	-
financières	-	49 192	-	300 000	-
exceptionnelles	-	281 105	1 317 386	-	-

* Liquidation EUROGERM ATELIER LIQUIDE (Cf. Notes sur les frais marquants et 3.4)



2.4 Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES		Montant brut 31/03/2011	1 an au plus	Plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	-	-	-
	Prêts	-	-	-
	Autres immobilisations financières	1 078 625	-	1 078 625
	Clients douteux ou litigieux	63 700	-	63 700
	Autres créances clients	8 430 533	8 430 533	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Personnel et comptes rattachés	6 263	6 263	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 906	3 906	-
	Etat : impôts sur les bénéfices	-	-	-
	Etat : taxe sur valeur ajoutée	219 223	219 223	-
	Etat : autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
	Etat : divers	-	-	-
	Groupe et associés	292 163	292 163	-
	Débiteurs divers	342 393	342 393	-
	Charges constatées d'avance	397 200	397 200	-
	TOTAL CREANCES	10 834 005	9 691 680	1 142 325

ETAT DES DETTES	Montant brut 31/03/2011	1 an Au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts dettes à 1 an maximum à l'origine	671 959	213 380	458 579	-
Emprunts dettes à plus de 1 an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts dettes financières divers	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	4 882 951	4 882 951	-	-
Personnel et comptes rattachés	733 615	733 615	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	672 440	672 440	-	-
Etat : impôts sur les bénéfices	53 435	53 435	-	-
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	-	-	-	-
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	164 171	164 171	-	-
Groupe et associés	1 100	1 100	-	-
Autres dettes	227 770	227 770	-	-
Produits constatés d'avance	1 833	1 833	-	-
TOTAL DES DETTES	7 409 274	6 950 694	458 579	-
Emprunts souscrits en cours exercice	60 000			
Emprunts remboursés en cours exercice	197 079			
Emprunts dettes associés	1 100			

2.5 Composition du capital social

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
CAPITAL	0.1000	4 295 521	-	-	4 295 521

Se décomposant en 1 470 703 actions à vote simple et 2 824 818 actions à vote double en date du 31 mars 2011.



Le Conseil d'Administration, réuni le 25 septembre 2008, a décidé l'attribution de 22 250 options de souscription d'actions dans le cadre de l'ouverture d'un plan de stock options. Ce plan a été arrêté en conformité de l'autorisation de l'Assemblée Générale du 2 février 2007. Le prix de souscription a été fixé par le Conseil d'Administration à 13 euros (valeur également retenue pour le calcul de la contribution sociale de 10%). Les mandataires sociaux bénéficiaires sont tenus de conserver au minimum 10% des actions issues de la levée de leurs options jusqu'à la date de cessation de leurs fonctions. Aucune de ces options n'a été exercée en date du 31/03/2011.

Contrat de liquidité :

Eurogerm a confié à NATIXIS SECURITIES l'animation de son titre dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de Déontologie de l'AMAFI reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, une somme de 0,5 million d'euros a été initialement portée au compte de liquidité.

Au 31 mars 2011, le nombre d'actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité est de : 4 833 actions.

Le contrat de liquidité a été suspendu du 27 octobre 2010 au 2 janvier 2011.

Durant cette période, un contrat tripartite a été signé entre EUROGERM SA, la société MOBAGO (actionnaire majoritaire d'EUROGERM SA) et NATIXIS. Pour la mise en œuvre de ce contrat, 100 K€ ont été affectés au contrat de liquidité.

2.6 Tableau de variation des capitaux propres

	Capital	Primes	Réserves	Report à Nouveau	Résultat	Subventions invest.	Provisions réglementées	Total
31/03/2009	429 552	9 397 809	11 491 412	0	2 480 073	0	505 818	24 304 664
Affectation du résultat 31/03/2009			2 480 073		(2 480 073)			0
Dividendes distribués			(1 073 880)	2 043				(1 071 837)
Augmentation de capital								0
Variation prov réglementées							323 396	323 396
Divers						98 095		98 095
Résultat de l'exercice 31/03/2010					1 856 658			1 856 658
31/03/2010	429 552	9 397 809	12 897 605	2 043	1 856 658	98 095	829 214	25 510 976
Affectation du résultat 31/03/2010			1 856 658		(1 856 658)			0
Dividendes distribués			(859 104)	6 404	0	0		(852 700)
Variation prov réglementées							209 007	209 007
Divers						(14 038)	0	(14 038)
Résultat de l'exercice 31/03/2011					2 884 969			2 884 969
31/03/2011	429 552	9 397 809	13 895 159	8 447	2 884 969	84 057	1 038 221	27 738 214



2.7 Frais de recherche appliquée et de développement

Le montant des frais de Recherche et Développement fait l'objet d'une comptabilisation en charges et s'élèvent au titre de l'exercice clos le 31 mars 2011 à 477 K€.

2.8 Fonds commercial

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS COMMERCE ALPHA GLOBE	53 357	-	-	53 357	-
MALI DE FUSION	-	-	10 007	10 007	-
Total	53 357	-	10 007	63 364	-

Le fonds de commerce correspond à un fonds lié à la vente de graines acheté en 1991 pour un montant de 350 KF. Cette activité a depuis été développée par la Société (création notamment de la marque GRAINE DE CHAMPION) et dégage à ce jour une capacité d'exploitation bénéficiaire.

Méthodes d'évaluation et de suivi du fonds de commerce : la valeur actuelle (valeur d'inventaire) des fonds de commerce est déterminée, chaque année, en fonction de la valeur actualisée des flux futurs de trésorerie estimés pour ces actifs ou groupes d'actifs auxquels ils se rapportent.

2.9 Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

	Valeurs brutes	Valeurs nettes	Taux d'amortissement
LOGICIELS	167 602	4 966	100.00
LOGICIELS	951 617	222 896	25.00
LOGICIELS	188 886	2 317	20.00
BREVETS ET DIVERS	61 337	11 468	5.00 à 50.00

2.10 Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.



2.11 Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	LINEAIRE	20 ANS
Agencements et aménagements	LINEAIRE	DE 5 A 10 ANS
Installations techniques	LINEAIRE	DE 3 A 10 ANS
Matériels et outillages	LINEAIRE OU DEGRESSIF	DE 3 A 10 ANS
Matériel de transport	LINEAIRE	DE 5 A 8 ANS
Matériel de bureau	LINEAIRE OU DEGRESSIF	DE 1 A 8 ANS
Mobilier	LINEAIRE	DE 3 A 10 ANS

Depuis l'application du nouveau règlement sur les actifs, l'excédent constaté entre l'amortissement dégressif et l'amortissement linéaire est comptabilisé en amortissement dérogatoire (via le résultat exceptionnel).

2.12 Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les titres immobilisés, ont été comptabilisés au prix pour lequel ils ont été acquis majoré des éventuels frais d'acquisition de titres de participation. Ces frais d'acquisition font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans.

Les titres ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

La valeur actuelle (valeur d'inventaire) des titres de participation est déterminée en fonction de l'actif net comptable corrigé de la rentabilité, des plus et moins values latentes, des perspectives d'avenir et de l'utilité de détenir la participation. L'estimation de la valeur d'inventaire peut donc justifier le maintien d'une valeur nette supérieure à la quote-part de l'actif net comptable.

2.13 Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont représentatives du contrat de liquidité, de comptes à terme en garantie d'emprunt et de dépôts et cautionnement comptabilisés à leur valeur historique. Les actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité sont comptabilisées pour leur valeur d'acquisition. Une dépréciation est constatée dans le résultat financier si le cours moyen du mois précédent la date de clôture est inférieur à la valeur d'acquisition. Les résultats de cession de ces actions sont comptabilisés pour leur montant net dans le résultat exceptionnel. (cf. 3.4 résultat exceptionnel)

Au 31 mars 2011, 4 833 actions propres EUROGERM sont détenues par le biais du contrat de liquidité pour une valeur brute de 443 K€. Aucune provision pour dépréciation n'est comptabilisée.

Dans le cadre du contrat de liquidité, la société a acheté au cours de l'exercice 41 128 actions au prix moyen de 10.95 € et vendu 51 222 actions au prix moyen de 10.99 €.

Le contrat de liquidité a été suspendu du 27 octobre 2010 au 2 janvier 2011.



Durant cette période, un contrat tripartite a été signé entre EUROGERM SA, la société MOBAGO (actionnaire majoritaire d'EUROGERM SA) et NATIXIS. Pour la mise en œuvre de ce contrat, 100 K€ ont été affectés au contrat de liquidité. (Cf. note 2.5).

2.14 Evaluation des matières et marchandises

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du FIFO. Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

2.15 Evaluation des produits en cours

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

2.16 Dépréciation des stocks

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

2.17 Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les avances accordées aux filiales du groupe sont rémunérées au taux fiscalement déductible.

2.18 Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

2.19 Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée au prix d'achat selon la méthode du FIFO.

2.20 Dépréciation des valeurs mobilières

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture, de l'exercice.



2.21 Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

2.22 Disponibilités en devises

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

2.23 Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres immobilisations financières	20 500
Créances clients et comptes rattachés	106 523
Autres créances	250 828
Disponibilités	268 589
Total	646 440

2.24 Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	312 581
Dettes fiscales et sociales	1 208 722
Autres dettes	185 063
Total	1 706 365

Détail dettes fiscales et sociales :

- congés à payer : 396.722 euros
- autres charges de personnel : 106.220 euros
- participation : 228.743 euros
- charges sociales s/ CP : 191.422 euros
- autres charges sociales : 121.444 euros
- état charges à payer : 164.171 euros

2.25 Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	397 200
Total	397 200
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	1 833



2.26 Tableau concernant les entreprises/parties liées et les participations

POSTES DU BILAN	MONTANT CONCERNANT LES ENTREPRISES/PARTIES (EN K€)	
	Liées	Avec lesquelles la Société a un lien de participation
Avances et acomptes sur immobilisations	-	-
Participations	5 332	207
Créances rattachées à des participations	-	-
Prêts	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-
Créances clients et comptes rattachés	3 339	7
Autres Créances	167	125
Capital souscrit appelé, non versé	-	-
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Emprunts et dettes financières divers	1	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	178	252
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	2	-
Charges financières	-	-
Produits financiers	88	14



3. COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

3.1 Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	27 191 144
EXPORT	15 996 212
Total	43 187 356

3.2 Rémunération des dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction	Montant
Total	416 321

Par ailleurs, le nombre d'options de souscription d'actions attribuées aux organes de direction s'élevé à 3000.

3.3 Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise
Cadres	35	
Agents de maîtrise et techniciens	36	
Employés	20	1
Ouvriers	24	9
Total	114	10

3.4 Détail du résultat exceptionnel

	Charges	Produits
VNC et Produits de cession des immobilisations	67 258	53 107
Dotations / Reprises amortissements dérogatoires	184 138	13 909
Dotations / Reprises provisions pour hausse de prix	38 777	
Dotations / Reprises provisions sur filiales*		1 089 281
Résultat des opérations sur actions propres	44 777	47 351
Dotation/reprise provision pour risques*	58 190	214 196
Quote part de subvention investissement		14 037
VNC et Produits de cession des immobilisations financières*	1 321 225	101 708
Divers	10 097	80 775
Total	1 724 461	1 614 363

* L'impact net (+14 K€) sur le résultat de la liquidation d'EUROGERM ATELIER LIQUIDE (Cf. Note relative aux faits marquants) est le suivant :

- + 1 089K€ de reprises de provision sur filiales
- + 214K€ de reprise de provision pour risques
- - 1 289K€ de VNC des immobilisations financières sorties



3.5 Détail des transferts de charges

	K€
Mises à disposition diverses	196
Formation	86
Prestations diverses	73
Divers	42
Frais divers	13
Remboursements divers	4
Total	413

3.6 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	4 022 538	891 057
Résultat exceptionnel	(110 098)	(58 795)
Participation	228 743	(33 534)
Résultat comptable	3 683 697	798 728

Au 31 mars 2011, le crédit d'impôt recherche est comptabilisé dans le poste « Impôts sur les bénéfices » contrairement au 31/03/2010 où il apparaissait dans le poste « autres produits d'exploitation » (Cf. note 1.2).



4. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

4.1 Dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	500 000
Total	500 000

4.2 Engagements financiers

Engagements donnés :

Avals et cautions	931 266
Total	931 266

En matière de droits individuels à la formation, le volume d'heures acquises au 31/12/2010 n'ayant pas donné lieu à demande s'élève à 10 653 heures.

En matière de pensions et retraites : le montant des engagements non couverts par une assurance est évalué à la clôture de l'exercice à 415 K€.

Les hypothèses de calcul retenues sont les suivantes (méthode rétrospective avec salaire de fin de carrière) :

- taux annuel de revalorisation des salaires (inflation comprise) : 2 %
- taux net annuel de capitalisation (inflation comprise) : 4 %
- taux de mobilité (turn over) : de 2%
- âge de départ à la retraite : 65 ans
- modalités de départ en retraite : à l'initiative du salarié
- taux annuel d'actualisation : 4%
- taux de charges sociales patronales : 45%

4.3 Risques financiers

Les risques décrits dans l'annexe consolidée correspondent essentiellement aux risques de l'entreprise consolidante Eurogerm.



4.4 Crédit bail

Nature	Terrains	Constructions	Instal. matériel et outillage	Autres	Total
Valeur d'origine	445 248	5 536 589			5 981 837
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs	-	933 069	-		933 069
- dotations de l'exercice	-	261 829			261 829
Total	-	1 194 898			1 194 898
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs	-	2 227 011			2 227 011
- exercice	-	588 930			588 930
Total	-	2 815 941			2 815 941
Redevances restant à payer					
- à un an de plus	-	378 202			378 202
- entre 1 et 5 ans	-	1 454 813			1 454 813
- à plus de 5 ans	-	1 833 182			1 833 182
Total	-	3 666 197			3 666 197
Valeur résiduelle					
- à un an au plus	-	-			-
- à plus de 5 ans	-	-			-
Total	-	-			-
Montant en charge sur l'exercice	-	563 930			563 930

4.5 Accroissements et allègements dette future d'impôt

Nature des différences temporaires	Montant
Accroissements	
Provisions réglementées:	
- Provision pour hausse de prix	105 718
- amortissements dérogatoires	240 356
Subventions d'investissement :	28 019
Total des accroissements	374 093
Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- participation des salariés	76 248
- organic	5 446
Total des allègements	81 694

4.6 Identité des sociétés mères consolidant les comptes

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
ACG	SARL	971 100	24 RUE BUFFON 21000 DIJON

4.7 Montant des honoraires versés aux commissaires aux comptes

Le montant des honoraires de commissariat aux comptes figure dans l'annexe aux comptes consolidés.



4.8 Transactions avec les parties liées

Les transactions significatives avec les parties liées à la société Eurogerm SA sont les suivantes.

La société ACG, détenue par Monsieur Jean Philippe GIRARD, réalise au profit de la société Eurogerm SA des prestations de conseil, d'assistance en matière de définition de stratégie, de politique commerciale et de marketing. A ce titre, la rémunération versée à la société ACG s'est élevée à 517 K€ HT au titre de l'exercice.

Le groupe Informatique Minute, détenu majoritairement par la société ACG, réalise au profit d'Eurogerm SA des prestations recouvrant notamment le développement de programmes et logiciels, la maintenance informatique et la vente de matériel informatiques. Le montant de ces prestations s'est élevé à 410 K€ HT au titre de l'exercice.

L'avance en compte courant que la société Eurogerm SA détient vis-à-vis de la société IDS Solutions Conditionnement s'élève à 130 K€ au 31 mars 2011.

Le contrat de liquidité a été suspendu du 27 octobre 2010 au 2 janvier 2011. La société MOBAGO a assuré le financement du contrat de liquidité au cours de cette période (Cf. Note 2.5).

SA EUROGERM

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice : 1^{er} avril 2010 - 31 mars 2011

S.E.C.C

**15 Rue George Sand
21300 CHENOVE**

EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT

**37 Rue Elsa Triolet – Parc Valmy
21000 DIJON**

SA EUROGERM

Société Anonyme au capital de 429.552,10 euros

Parc d'activité du Bois Guillaume - 21850 SAINT-APOLLINAIRE

RCS DIJON 349 927 012

SIRET 349 927 012 00030 - APE 1089 Z

Exercice : 1^{er} avril 2010 - 31 mars 2011

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2011 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société EUROGERM, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.2 de l'annexe des comptes annuels exposant un changement de méthode comptable. Ce changement de méthode résulte de l'application, par votre société, de l'information de l'Autorité des Normes Comptables publiée en janvier 2011, relatif à la comptabilisation du crédit d'impôt recherche en diminution de l'impôt sur les bénéficiaires. L'incidence de ce changement de présentation est décrite dans la note 1.2 de l'annexe.

2 – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Changement comptable : dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés du bien-fondé du changement de méthode comptable mentionné ci-dessus et de la présentation qui en a été faite dans la note 1.2 de l'annexe des comptes annuels.
- Comme précisé dans les notes 2.3 et 2.12 de l'annexe, votre Société procède à un test de dépréciation des titres de participation afin de déterminer si leur valeur actuelle est inférieure à leur valeur comptable historique. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons apprécié les hypothèses utilisées dans le cadre de la détermination de cette valeur actuelle. Cette valeur est appréhendée notamment sur la base de l'actif net comptable corrigé des prévisions de résultats.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - Vérifications et informations spécifiques

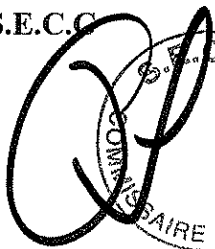
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiqués dans le rapport de gestion.

Fait à Chenôve et à Dijon, le 21 juillet 2011

Les Commissaires aux Comptes

S.E.C.C.

S.E.C.C.
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Olivier SARLIN

EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT


EXPERTISE COMPTABLE
ET AUDIT
Commissaire aux Comptes

Jérôme BURRIER

SA EUROGERM

**Rapport spécial des commissaires aux comptes
sur les conventions réglementées**

**Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 mars 2011**

S.E.C.C

15 Rue George Sand

21300 CHENOVE

EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT

37 Rue Elsa Triolet – Parc Valmy

21000 DIJON

SA EUROGERM
Société Anonyme au capital de 429.552,10 euros
Parc d'activité du Bois Guillaume - 21850 SAINT-APOLLINAIRE
RCS DIJON 349 927 012
SIRET 349 927 012 00030 - APE 1089 Z

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2011

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

En application de l'article L.225-40 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

1) Contrat de bail

- Avec la société SCI LAPOGE

(Administrateur concerné : Monsieur Jean-Philippe GIRARD)

La société SCI LAPOGE, avec autorisation de sous-location d'AUXICOMI, loue à votre société des locaux nécessaires à son exploitation situés à Quetigny (21).

a) Un premier avenant à ce bail a été conclu par votre société le 1^{er} mai 2010.

Les principales caractéristiques de cet avenant sont les suivantes :

- *La SCI LAPOGE met à la disposition de votre société une surface supplémentaire de 290 m² environ comprenant une production et un stockage situés au rez-de-chaussée, le tout moyennant un loyer trimestriel complémentaire de 5.850 € hors taxes.*

b) Un second avenant à ce bail a été conclu par votre société le 1^{er} mars 2011.

Les principales caractéristiques de cet avenant sont les suivantes :

- *La SCI LAPOGE met à la disposition de votre société une surface de stockage supplémentaire de 160 m² suite à l'extension réalisée dans les locaux sis 5 rue des Artisans (21800 QUETIGNY), le tout moyennant un loyer mensuel complémentaire de 725 € hors taxes.*

Les autres conditions du contrat demeurent inchangées.

Consécutivement, les loyers se sont élevés à 78.268 euros hors taxes au titre de l'exercice. Par ailleurs, la refacturation de la taxe foncière s'est élevée à 7.404 euros.

Un dépôt de garantie de 34.764 euros a été versé par votre société.

(Conseil d'Administration du 13 avril 2010).

2) Contrat de prestations de services

- Avec la société GUSTALIS CERELAB

(Administrateur concerné : Monsieur Jean-Philippe GIRARD)

Conformément au contrat de prestations de services applicable à compter du 1^{er} avril 2010, votre société facture à la filiale GUSTALIS CERELAB des prestations dont le détail est principalement le suivant :

- ❖ *Prestations de communications : 22,15 € par heure.*
- ❖ *Prestations comptables : 2.500 € par mois.*
- ❖ *Prestations d'affranchissements : 30 € par mois.*

Consécutivement, les prestations facturées se sont élevées à 34.112 euros hors taxes au titre de l'exercice.

(Conseil d'Administration du 13 avril 2010)

3) **Contrat de prestations informatiques**

- **Avec la société INFORMATIQUE MINUTE DEVELOPPEMENT**

(Administrateur concerné : Monsieur Jean-Philippe GIRARD)

Conformément à la convention de prestations informatiques conclue le 30 juillet 2010, votre société a demandé à la SARL INFORMATIQUE MINUTE DEVELOPPEMENT de réaliser une prestation de mise en place et de développement d'un ERP (Entreprise Ressource Planning) au sein de votre société. Le budget initial de ce développement est de 400.000 euros.

A ce titre les prestations facturées à votre société au titre de l'exercice par la société INFORMATIQUE MINUTE DEVELOPPEMENT, se sont élevées à la somme de 173.000 euros hors taxes.

(Conseil d'Administration du 13 avril 2010).

4) **Contrat de liquidité**

- **Avec la société MOBAGO**

(Administrateur concerné : Monsieur Jean-Philippe GIRARD)

Du 27 octobre 2010 au 2 janvier 2011, le contrat de liquidité conclu entre votre société et NATIXIS a été suspendu.

Durant cette période, un contrat tripartite a été signé entre votre société, la société MOBAGO (actionnaire majoritaire de EUROGERM SA), et NATIXIS.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, 101.017 euros de liquidité ont été apportés par la société MOBAGO.

(Conseil d'Administration du 23 décembre 2010).

5) **Dissolution d'une société filiale**

- **Avec la société EUROGERM ATELIER LIQUIDE**

(Administrateur concerné : Monsieur Jean-Philippe GIRARD)

En date du 30 juin 2010, les associés de la société EUROGERM ATELIER LIQUIDE ont approuvé la dissolution anticipée de la société par sa mise en liquidation amiable. Préalablement à cette dissolution, votre société a participé à une augmentation du capital d'EUROGERM ATELIER LIQUIDE pour un montant de 1.214.400 euros et a procédé à un rachat d'actifs auprès de sa filiale pour un montant de 54.453 euros hors taxes.

(Conseil d'Administration du 13 avril 2010).

Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

En application de l'article R. 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

1) Contrat de bail

(Administrateur concerné : Monsieur Jean-Philippe GIRARD)

Conformément au contrat de bail de juillet 2009 d'une durée de 9 ans, votre société a pris en location auprès de la SARL BOURGOGNE TERRE DE CULTURE des locaux de stockage sis à LONGVIC (21).

Consécutivement, les loyers se sont élevés à 360 euros hors taxes au titre de l'exercice.

Suite à la cession de la société BTC sur l'exercice, les facturations des loyers se sont arrêtées en date du 1^{er} juillet 2010.

2) Contrat de mandataire social

(Administrateur concerné : Monsieur Benoit HUVET)

Votre société a conclu le 8 juillet 2009 un avenant au contrat de mandataire social avec Monsieur Benoit HUVET en qualité de Directeur Général Délégué.

Les principales caractéristiques de cet avenant sont les suivantes :

- La rémunération fixe annuelle brute passe à 120.000 euros, payable en 12 mensualités égales. Les autres caractéristiques du contrat demeurent inchangées :*
 - En cas de rupture du mandat social à l'initiative du Directeur Général Délégué et en contrepartie de l'engagement de non-concurrence pendant une durée de 36 mois, il percevra une indemnité correspondant à 18 mois de rémunération nette moyenne des deux dernières années perçue dans la société EUROGERM.*
 - En cas de révocation de ses fonctions de Directeur Général Délégué, il percevra une indemnité forfaitaire correspondant à 30 mois de rémunération nette moyenne des deux dernières années perçues dans la société EUROGERM.*
- A cette partie fixe s'ajoute une partie variable d'un montant brut égal à 5 % du résultat courant des entreprises intégrées avant impôt sur les sociétés du groupe EUROGERM.*

La rémunération globale de Monsieur Benoit HUVET s'est ainsi élevée, au titre de l'exercice, à un montant de 333.921 euros.

3) Contrat de sous-location

(Administrateur concerné : Monsieur Jean-Philippe GIRARD)

Conformément au contrat de sous location de janvier 2009, votre société donne en location à la SARL GUSTALIS CERELAB des locaux nécessaires à son exploitation sis à SAINT APOLLINAIRE (21).

Consécutivement, les loyers se sont élevés à 5.264 euros hors taxes au titre de l'exercice.

4) Contrats de bail

- Avec la société SCI GIMY

(Administrateur concerné : Monsieur Jean-Philippe GIRARD)

Conformément au contrat de bail commercial du 1^{er} avril 2005, votre société prend en location auprès de la SCI GIMY des bureaux commerciaux sis à PARIS (75016).

Consécutivement, les loyers se sont élevés à 62.427 euros hors taxes au titre de l'exercice. Par ailleurs, la refacturation de la taxe foncière s'est élevée à 1.249 euros.

Un dépôt de garantie de 8.800 euros a été versé par votre société.

- Avec la société SCI JULLENSIAD

(Administrateur concerné : Monsieur Benoit HUVET)

a) *Conformément au contrat de location prenant effet en date du 16 mai 2005, votre société prend en location auprès de la SCI JULLENSIAD un appartement à usage d'habitation sis à DIJON.*

Consécutivement, les loyers se sont élevés à 6.807 euros au titre de l'exercice.

Un dépôt de garantie de 500 euros a été versé par votre société.

b) *Conformément au contrat de bail commercial du 1^{er} octobre 2005, votre société prend en location auprès de la SCI JULLENSIAD des bureaux commerciaux sis à RAMBOUILLET.*

Consécutivement, les loyers se sont élevés à 15.684 euros hors taxes au titre de l'exercice. Par ailleurs, la refacturation de la taxe foncière s'est élevée à 659 euros.

Un dépôt de garantie de 1.100 euros a été versé par votre société.

5) Contrat de prestations de conseils et assistance avec la société ACG

(Administrateur concerné : Monsieur Jean-Philippe GIRARD)

La société ACG facture à votre société des prestations de conseils et assistance en matière de définition de la stratégie, de la politique commerciale et marketing. Conformément au contrat de prestations de conseils applicable à compter du 2 février 2007, ces prestations sont rémunérées moyennant une redevance mensuelle égale à 1,2 % du chiffre d'affaires hors taxes mensuel réalisé par votre société.

Consécutivement, les prestations facturées à votre société au titre de l'exercice, par la société ACG, se sont élevées à la somme de 516.933 euros hors taxes.


Fait à Chenôve et à Dijon, le 21 juillet 2011
Les Commissaires aux Comptes

S.E.C.C



Olivier SARLIN

EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT



Jérôme BURRIER



Assemblée Générale Mixte du 27 septembre 2011



AVIS DE CONVOCATION

Mmes et MM. les actionnaires de la société Eurogerm S.A. sont informés qu'ils sont convoqués à l'Assemblée Générale Annuelle Mixte qui se tiendra le 27 septembre 2011 à 14 heures 30 au siège social de la Société, afin de délibérer sur l'ordre du jour et les projets de résolutions suivants :

RESOLUTIONS RELEVANT DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

1. Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 mars 2011 ;
2. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2011 ;
3. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2011 et fixation du dividende ;
4. Approbation des conventions réglementées visées à l'article L.225-38 du Code de Commerce ;
5. Fixation des jetons de présence pour l'exercice en cours ;
6. Autorisation et délégation de compétence au Conseil d'Administration dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions conformément à l'article L.225-209-1 du Code de Commerce ;

RESOLUTIONS RELEVANT DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

7. Changement des dates d'ouverture et de clôture de l'exercice social et modification corrélative de l'article 31 des statuts ;
8. Pouvoirs à effet d'accomplir les formalités légales de dépôt et de publicité.



PROJET DE RESOLUTIONS

Le texte des résolutions qui seront proposées aux actionnaires est le suivant :

Résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Première résolution

(Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 mars 2011)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité de la société au cours de l'exercice social clos le 31 mars 2011 et sur les comptes dudit exercice, et après avoir entendu la lecture du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux dudit exercice clos,

- approuve, dans toutes leurs parties, les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 mars 2011 tels qu'ils sont établis et présentés et qui font apparaître un bénéfice de 2 884 969,10 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou mentionnées dans ces rapports,
- approuve, en application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, les dépenses et charges effectuées au cours de l'exercice écoulé ayant trait aux opérations visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts pour un montant global de 28 021 euros, ainsi que l'impôt correspondant.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus aux administrateurs de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Deuxième résolution

(Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2011)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

après avoir pris connaissance du rapport sur la gestion du groupe inclus dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité de la société au cours de l'exercice social clos le 31 mars 2011 et sur les comptes dudit exercice, et après avoir entendu la lecture du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés,

- approuve, dans toutes leurs parties, les comptes consolidés de l'exercice clos au 31 mars 2011, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou mentionnées dans ces rapports, qui font apparaître un bénéfice de 3 140 milliers d'euros.



Troisième résolution

Affectation du résultat de l'exercice clos de 31 mars 2011 et fixation du dividende

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité de la société au cours de l'exercice social clos le 31 mars 2011 et sur les comptes dudit exercice, et après avoir entendu la lecture du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux dudit exercice clos,

- constate que le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2011 s'élève à 2 884 969,10 euros et décide, sur proposition du Conseil d'Administration, d'affecter ce bénéfice auquel il y a lieu d'ajouter le report à nouveau d'un montant de 8 446.55 euros formant un bénéfice distribuable de 2 893 415,65 euros de la manière suivante :

Dotation aux réserves

- Aux autres réserves, soit 2 034 311,45 euros

Dividendes

- A titre de dividende 859 104,20 euros

Le dividende unitaire est donc de 0,20 euro.

Dans le cas où, lors de sa mise en paiement, la société détiendrait certaines de ses propres actions, le bénéfice distribuable correspondant au dividende non versé en raison de la détention desdites actions serait affecté au compte « report à nouveau ».

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 14 octobre 2011.

Les associés personnes physiques disposent de la faculté d'opter pour le prélèvement forfaitaire libératoire sur les dividendes visé à l'article 117 quater du Code Général des Impôts et doivent dans ce cas notifier leur option dans le délai légal. A défaut d'opter pour le prélèvement forfaitaire libératoire, les sommes ainsi distribuées sont éligibles à l'abattement de 40% réservé aux personnes physiques (article 158,3-2° du Code Général des Impôts).

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale rappelle le montant des dividendes distribués au titre des trois (3) exercices précédents :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/03/2010	859 104	0	0
31/03/2009	1 073 880	0	0
31/03/2008	1 288 656	0	0



Quatrième résolution

Approbation des conventions réglementées visées à l'article L. 225-38 du Code de Commerce

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions relevant de l'article L.225-38 du Code de Commerce, approuve les termes dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cinquième résolution

Fixation des jetons de présence pour l'exercice en cours

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration, approuve la proposition de fixer le montant des jetons de présence à répartir entre les administrateurs pour l'exercice en cours à 5 000 euros.

Sixième résolution

Autorisation et délégation à conférer au Conseil d'Administration dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions, conformément à l'article L.225-209-1 du Code de Commerce

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration, décide d'autoriser le Conseil d'Administration, conformément aux dispositions des articles L.225-209-1 et suivants du Code de Commerce, à acquérir un nombre d'actions représentant jusqu'à 10% du nombre des actions composant le capital social de la Société, soit, à titre indicatif, un maximum de 429.552 actions au 06 juillet 2011.

L'Assemblée Générale décide que ces acquisitions d'actions seront effectuées dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie établie par l'AMAFI et reconnue par l'Autorité des marchés financiers.

Les achats de ces actions pourront être effectués, à tout moment, dans le respect de la réglementation en vigueur, et par tous moyens y compris par achat en bloc ou par utilisation de produits dérivés admis aux négociations sur un marché réglementé ou de gré à gré. La part maximale du capital acquise sous forme de blocs de titres pourrait atteindre la totalité du programme de rachat d'actions autorisé.

Le prix maximum d'achat ne pourra pas excéder vingt-trois (23) euros par action, soit compte tenu du nombre d'actions composant le capital social à la date du 06 juillet 2011, et sous réserves des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital de la société Eurogerm, un montant maximal d'achat de 9 879 696 euros.



L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions légales, pour l'accomplissement de la présente autorisation, et notamment pour passer tous ordres de bourse, conclure tous accords pour la tenue des registres d'achats et de ventes d'actions, effectuer toutes déclarations auprès de l'Autorité des marchés financiers, remplir toutes formalités et déclarations et, d'une manière générale, faire le nécessaire.

La présente autorisation annule et remplace toute précédente autorisation de même objet. Elle est consentie pour une durée de dix-huit (18) mois à compter de la présente Assemblée, sauf adoption d'un nouveau programme par une assemblée générale avant la date d'expiration.

Résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Septième résolution

Changement des dates d'ouverture et de clôture de l'exercice social et modification corrélative de l'article 31 des statuts

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration,

- décide de modifier les dates d'ouverture et de clôture de l'exercice social qui seront dorénavant respectivement les 1^{er} janvier et 31 décembre ;
- prend acte que l'exercice en cours, ouvert le 1^{er} avril 2011, présentera une durée exceptionnelle de 9 mois et se terminera donc le 31 décembre 2011 ;
- décide en conséquence de modifier l'article 31 des statuts qui sera désormais libellé comme suit : « *L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année* ».

Huitième résolution

Accomplissement des formalités légales

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.



Les actionnaires peuvent prendre part à cette assemblée quelque soit le nombre d'actions dont ils sont propriétaires, nonobstant toutes clauses statutaires contrares.

Il est justifié du droit de participer aux assemblées générales des sociétés dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé ou aux opérations d'un dépositaire central par l'enregistrement comptable des titres au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte en application du septième alinéa de l'article L. 228-1 du Code de Commerce, au troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

L'inscription ou l'enregistrement comptable des titres dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité doit être constaté par une attestation de participation délivrée par ce dernier, le cas échéant par voie électronique dans les conditions prévues à l'article R. 225-61 du Code de Commerce, en annexée au formulaire de vote à distance ou de procuration, ou encore à la demande de carte d'admission établis au nom de l'actionnaire ou pour le compte de l'actionnaire représenté par l'intermédiaire inscrit.

Une attestation est également délivrée à l'actionnaire souhaitant participer physiquement à l'assemblée et qui n'a pas reçu sa carte d'admission le troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris.

A défaut d'assister personnellement à cette assemblée, les actionnaires peuvent choisir entre l'une des trois formules suivantes :

- 1) adresser une procuration à la société sans indication de mandataire ;
- 2) donner une procuration à un autre actionnaire, à son conjoint ou au partenaire avec lequel il a conclu un pacte civil de solidarité ;
- 3) voter par correspondance.

L'actionnaire qui a déjà exprimé son vote à distance, envoyé un pouvoir ou demandé sa carte d'admission ou une attestation de participation peut à tout moment céder tout ou partie de ses actions. Cependant, si la cession intervient avant le troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, la société invalide ou modifie en conséquence, selon le cas, le vote exprimé à distance, le pouvoir, la carte d'admission ou l'attestation de participation.

A cette fin, l'intermédiaire habilité teneur de compte notifie la cession à la société ou à son mandataire et lui transmet les informations nécessaires.

Aucune cession ni aucune autre opération réalisée après le troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, quel que soit le moyen utilisé, n'est notifiée par l'intermédiaire habilité ou prise en considération par la société, nonobstant toute convention contraire.



Les formulaires de procuration et de vote par correspondance sont adressés automatiquement aux actionnaires inscrits en compte nominatif pur ou administré par courrier postal.

Conformément à la loi, l'ensemble des documents qui doivent être communiqués à cette assemblée générale, seront mis à la disposition des actionnaires, dans les délais légaux, au siège social de la société ou transmis sur simple demande adressée à CACEIS Corporate Trust.

Pour les propriétaires d'actions au porteur, les formulaires de procuration et de vote par correspondance leurs seront adressés sur demande par lettre recommandée avec avis de réception auprès de **CACEIS Corporate Trust – Service Assemblée Générale – 14, rue Rouget de Lisle – 92862 ISSY-LES-MOULINEAUX Cedex 9** au plus tard six jours avant la date de l'assemblée.

Pour être comptabilisé, le formulaire de vote par correspondance, complété et signé, devra être retourné à **CACEIS Corporate Trust – Service Assemblée Générale – 14, rue Rouget de Lisle – 92862 ISSY-LES-MOULINEAUX Cedex 9** au plus tard trois jours avant la tenue de l'assemblée.

Lorsque l'actionnaire a déjà exprimé son vote à distance, envoyé un pouvoir ou demandé sa carte d'admission ou une attestation de participation, il ne peut plus choisir un autre mode de participation à l'assemblée, sauf disposition contraire des statuts.

Les actionnaires peuvent, poser des questions écrites à la société à compter de la présente publication. Ces questions doivent être adressées au siège social de la société, par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la date de l'assemblée générale. Elles doivent être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte.

Les demandes d'inscription de points à l'ordre du jour ou de projets de résolutions par les actionnaires remplissant les conditions légales, doivent être envoyées au siège social, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, au plus tard vingt-cinq jours avant la tenue de l'assemblée générale. Ces demandes doivent être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte. Il est en outre rappelé que l'examen par l'assemblée générale des résolutions qui seront présentées est subordonné à la transmission par les intéressés, au plus tard le troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, d'une nouvelle attestation justifiant de l'enregistrement comptable de leurs titres dans les mêmes conditions que celles indiquées ci-dessus.

Le présent avis vaut avis de convocation, sous réserve qu'aucune modification ne soit apportée à l'ordre du jour à la suite de demandes d'inscription de projets de résolutions présentées par des actionnaires et/ou le Comité d'Entreprise, auquel cas il en serait fait au moyen d'une nouvelle insertion.

Le Conseil d'Administration



Calendrier de la communication financière

15/12/2011 : publication des résultats semestriels 2010/2011

Contacts

Eurogerm

Jean Philippe Girard – Président Directeur Général

Tel. : +33 (0)3 80 73 07 77

investisseurs@eurogerm.com

NewCap.

Communication Financière et Relations Investisseurs

Emmanuel Huynh / Estelle Guichard

Tel. : +33 (0)1 44 71 94 94

eurogerm@newcap.fr

